



association des  
amis de l'université  
de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

34<sup>e</sup> année — n° 1 — 1962

## L'Association des Amis de l'Université de Liège

« Les Amis de l'Université de Liège » sont groupés en une Association sans but lucratif, qui fut fondée le 13 mars 1929. Elle a pour objet, en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques, « de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège ». Elle agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège ».

L'Association fait le service de son bulletin trimestriel à tous ses membres.

Elle comprend des membres effectifs dont la cotisation annuelle est fixée à 100 fr. au moins, des jeunes membres (membres adhérents dont la cotisation annuelle est fixée à 50 fr. au moins, des membres protecteurs dont la cotisation annuelle est fixée à 1000 fr. au moins. Le Bulletin publie chaque année la liste de ceux dont la cotisation s'élève à 500 fr. au moins. Les cotisations peuvent être versées au C. Ch. P. n° 1507.13 de l'« Association des Amis de l'Université de Liège », Place du Vingt-Août, 13-15, à Liège.

### *Conseil d'Administration :*

*Président Honoraire :* M. A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.

*Président :* M. A. LEROUX, Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

*Vice-Président :* M. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

*Secrétaires :* MM. R. CLÉMENS et J. DEMBOUR, Professeurs à la Faculté de Droit.  
L. DABIN, Chargé de Cours à la Faculté de Droit.

*Trésorier :* M. A. BUTTGENBACH, Professeur à la Faculté de Droit.

*Membres :* MM. A. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles, Chargé de cours à la Faculté de Droit; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. DELCHEVALERIE, Directeur du Cabinet de M. le Recteur; E. DELRIXHE, Docteur en Médecine; N. DESSARD, Ingénieur civil A. I. Lg.; A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences Appliquées; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'Administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Administrateur-Délégué de la S. A. Métal-Autogène; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, banquier à Liège; A. NEEF DE SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. WILEUR, Attaché à la Direction de Ménage et Jowa, assureurs; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

*Commissaire :* M. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université.

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 13-15, LIÈGE

Tél. 32.18.86 - C. C. P. N° 1507.13

---

---

## ÉDITORIAL

Un des soucis majeurs de la Rédaction de ce Bulletin a toujours été de donner à ses lecteurs des informations sur l'évolution ainsi que sur les perspectives qu'offrent les différentes disciplines universitaires, tant sur le plan des études que sur celui des débouchés professionnels auxquels elles peuvent conduire.

Cette préoccupation a été à l'origine de la publication de très nombreuses études qui ont, notamment, pris place dans le cadre de nos chroniques « Les Carrières Universitaires » et « Les Services Universitaires ».

Aujourd'hui, nous présentons un important article sur « Les perspectives d'avenir de la géographie humaine et économique à l'Université de Liège » que M. le Professeur O. Tulippe a bien voulu rédiger à notre intention.

Après avoir retracé l'histoire de l'enseignement géographique à l'Université de Liège, l'auteur analyse l'évolution des tendances de la recherche au sein du Séminaire de Géographie et consacre l'essentiel de son étude à la géographie appliquée et à la part prise par les géographes liégeois au service de cette nouvelle discipline.

\* \* \*

La chronique « La Vie de notre Association » nous donne l'occasion de publier le compte rendu de l'Assemblée générale statutaire du 16 mars ainsi que le texte intégral du Rapport d'activités pour l'exercice 1961. Cette chronique contient aussi des indications relatives à « L'Annuaire général des Anciens de l'Université de Liège » que notre Association éditera dans le courant de la prochaine année académique.

\* \* \*

*Parmi les carrières qui exercent un grand attrait sur la jeunesse, celles qui touchent aux Sciences nucléaires occupent une place importante. M. le Professeur G. Guéhen a bien voulu répondre aux nombreuses questions que se posent habituellement les jeunes gens quant aux études à entreprendre et aux débouchés qui s'ouvrent aux spécialistes des Sciences nucléaires.*

*La période à laquelle s'étend le présent bulletin, a été marquée par la mort du grand cancérologue qu'était Paul Desaiève, professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine. C'est M. le Professeur M. Chèvremont qui a rédigé pour les Amis de l'Université les lignes qui expriment toutes les raisons de notre souvenir.*

LA RÉDACTION.

---

# Perspectives d'avenir de la Géographie humaine et économique à l'Université de Liège

---

## Avertissement

La création à l'Université de Liège, à partir de l'année académique 1961-62, d'un enseignement postuniversitaire en *géographie appliquée*, annoncée incidemment dans un précédent fascicule du présent Bulletin (1), ayant suscité de la curiosité, M. le Recteur Dubuisson a estimé souhaitable d'informer plus amplement les lecteurs de ce Bulletin sur les raisons de cette création nouvelle et sur la position de cette géographie appliquée dans la géographie scientifique traditionnelle au sein de notre *Alma Mater*.

Pour répondre de façon aussi circonstanciée que possible à ce vœu, il me paraît indispensable de remonter un demi-siècle en arrière et d'assister ainsi à la naissance d'un enseignement géographique coordonné à l'Université de Liège, puis à la création du Séminaire de Géographie de cette Université. En ce faisant, l'occasion peut m'être donnée d'analyser brièvement l'évolution des tendances de la recherche géographique au sein de cet institut, puis l'apparition et le développement de la tendance nouvelle orientée vers les applications pratiques de la géographie. L'essentiel du présent article sera toutefois consacré à la géographie appliquée et à la part prise par les géographes liégeois au service de cette nouvelle discipline.

## I. — Le Séminaire de Géographie de l'Université

C'est en 1900 que le doctorat en géographie a été créé par Arrêté Royal. Par cette importante décision, les études universitaires de la géographie étaient unifiées au sein de la Faculté des Sciences.

---

(1) DUSSART, F., Manifestation d'Homage à M. O. TULIPPE à l'occasion de ses vingt-cinq ans de professorat à l'Université de Liège. *Bull. trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 33<sup>e</sup> année, n° 2, 1961, pp. 68-71.

Avant 1900, il a existé dans notre *Alma Mater*, des cours de géographie formant un ensemble déjà assez important. Mais ces cours étaient répartis dans trois Facultés. En outre, ils ne conduisaient pas à un diplôme universitaire.

L'Arrêté Royal de 1900 met sur pied l'organisation d'un enseignement complet des sciences géographiques dans les Universités. En effet, le doctorat ainsi créé comporte *trois grades* : celui de *candidat* qui s'obtient après deux années d'études, celui de *licencié* après deux nouvelles années d'études et celui de *docteur* après la préparation, la présentation et la soutenance d'une thèse.

Cette importante réforme de 1900 créant ces études au sein de la Faculté des Sciences, cela implique qu'elles sont orientées en ordre principal vers les Sciences naturelles. Notons toutefois qu'elles s'appuient aussi sur les Sciences sociales. En voici d'ailleurs le programme : En *candidature*, les matières enseignées font l'objet de cours généraux communs à d'autres sections de la Faculté, à savoir : les *sciences philosophiques* (logique, psychologie, morale), les *sciences naturelles* (géologie, chimie, physique, botanique, zoologie, minéralogie, cristallographie), les *sciences mathématiques* (analyse mathématique) et les *sciences historiques et sociales* (histoire contemporaine, économie politique et statistique). A la *licence*, le but du programme est de mettre les candidats en contact avec les branches principales des sciences géographiques, à savoir : géographie mathématique, géographie physique, géographie botanique et zoologique, géographie politique (future géographie humaine), géographie industrielle et commerciale (devenue plus tard géographie économique). En outre, l'Arrêté Royal de 1900 comporte une importante innovation à l'Université, à savoir la création d'un cours de méthodologie de l'enseignement de la géographie en vue de la préparation à la carrière de professeur, véritable préfiguration d'une partie essentielle de l'actuelle agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.

Le *Séminaire de Géographie* fut fondé en 1903 par feu le Professeur Joseph Halkin, titulaire, depuis 1901, des cours de géographie politique et de méthodologie de la géographie.

Au cours de ses séjours dans les Universités étrangères, surtout dans les Universités allemandes, Joseph Halkin avait été impressionné par les avantages dus à l'existence d'instituts de géographie. Il en avait acquis la conviction qu'il n'y a pas de bon enseignement géographique possible sans un séminaire pourvu de livres, cartes, revues et collections.

Une telle création nous paraît, à présent, comme allant de soi. Mais il convient de se reporter un bon demi-siècle en arrière pour reconnaître que c'était là une innovation audacieuse certes, mais éminemment utile. Pour les étudiants, le Séminaire était somme toute un outil des plus précieux. Ils y disposaient d'une bibliothèque — qui ne fit que s'enrichir avec le temps — et d'une salle de travail avec pour chacun

une place pour travailler avec latitude de l'occuper à toute heure du jour.

Dès l'ouverture, le Séminaire et la Section de géographie ont connu une période d'activité féconde de quelques années. Mais après cette première période fructueuse, on enregistre une désaffection des études du doctorat en géographie, qui va en s'accroissant jusqu'en 1914.

La raison de cette désaffection réside dans le fait que l'Arrêté Royal de 1900 avait créé le doctorat en géographie *au titre scientifique* — et non au titre légal — et que, par conséquent, le diplôme nouveau ne conférait pas le droit à briguer une chaire dans l'Enseignement moyen. Ce doctorat ne conduisant à aucune profession garantie, ne pouvait guère tenter les jeunes gens. L'exemple des premiers docteurs en géographie forcés de chercher une situation soit dans l'Administration de l'État, soit même dans l'Enseignement primaire, était là pour les inciter à la prudence. Aussi les études universitaires de la géographie furent-elles peu à peu abandonnées partout où elles avaient été organisées. Seul, le Séminaire de l'Université de Liège avait encore un peu de vitalité, mais sans plus, à la veille de la première guerre mondiale.

À la réouverture de l'Université, en 1919, le recrutement des étudiants au Séminaire continue d'être au début aussi insignifiant qu'en 1914. Mais, manifestement, il y avait des indices favorables pour un nouvel essor des études géographiques universitaires.

En effet, la guerre ayant fait apparaître l'intérêt et l'utilité de la géographie, a fait du même coup surgir l'idée de la nécessité d'en promouvoir l'enseignement. À cela, vinrent s'ajouter coup sur coup quelques décisions officielles importantes, à savoir, entre autres : l'institution en 1920 du Comité National de Géographie par la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique; puis l'adhésion de la Belgique à l'Union Géographique Internationale dès la naissance de celle-ci en 1922; troisième événement encourageant, le vote, la même année, par le Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Supérieur, d'un vœu en vue de faire délivrer par nos Universités un diplôme *légal* de docteur en géographie; vote suivi de l'établissement d'un projet de loi sur la collation des grades académiques soumis à l'examen des Facultés, puis du Parlement.

Tout cela eut pour conséquences de donner aux études géographiques universitaires un regain de vogue et, pour le Séminaire de Géographie de Liège, d'ouvrir une nouvelle période de vitalité, laquelle devait cette fois être définitive et ne plus s'interrompre jusqu'à nos jours.

Le Séminaire est en effet redevenu le centre actif qu'il avait été au début du siècle, enregistrant un nombre sans cesse accru d'étudiants inscrits. Ses diplômés docteurs en géographie ont commencé de voir s'ouvrir à eux les portes des athénées, ce qui donnait la preuve de l'existence d'un esprit nouveau au Ministère de l'Instruction Publique et une compréhension meilleure du rôle de la géographie dans l'ensei-

gnement. Il en est d'ailleurs résulté une amélioration de la qualité de l'enseignement géographique dans les athénées et lycées, amélioration que les chefs d'établissements et les inspecteurs de l'époque n'ont pas tardé d'ailleurs à confirmer.

A côté de cette première victoire, une deuxième s'inscrit, celle-ci sur le plan de la recherche scientifique. C'est qu'en effet, il se créait une nouvelle génération de jeunes géographes qui, selon le mot de Joseph Halkin en 1927 <sup>(1)</sup>, « pouvait élever bien haut la science et l'enseignement géographiques et peut-être leur donner une vie propre, autonome, brillant du même éclat que dans les grandes écoles des pays voisins ». C'est ce qui se produisit ! Le démarrage de l'activité scientifique du Séminaire cadre à peu près à cette époque, avec le départ à l'étranger de boursiers géographes de Liège allant se perfectionner dans les Universités étrangères grâce, non seulement aux bourses de voyage du Gouvernement, mais aussi avec l'aide de la Fondation Universitaire, du Fonds National de la Recherche Scientifique et de la Fondation Francqui.

A cette époque se place aussi un autre événement destiné à avoir sur l'activité scientifique du Séminaire de Géographie une répercussion importante. A l'occasion de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de ce Séminaire, Joseph Halkin prenait, avec quelques-uns de ses collègues de la Section de Géographie, l'initiative de fonder le *Cercle des Géographes Liégeois* en 1928 <sup>(2)</sup>. L'intention était de maintenir le contact entre anciens élèves et de les grouper autour de leurs anciens Maîtres, en vue de promouvoir la recherche scientifique. Le Cercle a répondu amplement au vœu de son fondateur. Son activité s'est manifestée de façon appréciable dès le départ. Elle s'est accentuée dans la suite sous la présidence de M. le Professeur Fourmarier, à telle enseigne qu'à l'heure actuelle, la collection de ses *Travaux* comporte plus d'une centaine de fascicules, qui donnent la preuve encourageante de l'ardeur à la recherche des géographes diplômés de notre Université. Le Cercle manifeste aussi son activité par l'organisation, par année, de quatre séances ordinaires d'exposés scientifiques et de quatre autres séances, dites de documentation géographique.

La loi de 1929 portant institution du *grade légal*, organisa les études universitaires de géographie, comme d'ailleurs toutes celles préparatoires au professorat d'enseignement, d'après la répartition — candidature, licence et doctorat — dans l'ensemble semblable pour la géographie à celle créée par l'Arrêté Royal de 1900, mais avec en plus la présentation d'un mémoire de fin d'études de la Licence.

Toutefois, pour l'habilitation au professorat dans l'Enseignement secondaire, cette loi n'exige plus la possession du grade de docteur,

<sup>(1)</sup> HALKIN, J., L'enseignement de la géographie en Belgique. *Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège*, fasc. XIX, Liège, 1927.

<sup>(2)</sup> VOIR TULIPPE, O. et DUSSART, F., Le cercle des Géographes Liégeois. *Bull. trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 24<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, 1952, pp. 32-35.



mais de celui de licencié, avec en plus, un diplôme nouveau, celui d'agrégé de l'Enseignement Secondaire Supérieur, comportant quelques cours théoriques (méthodologie générale, méthodologie spéciale, pédagogie expérimentale et histoire de la pédagogie) et un stage de quelques leçons — à entendre et à donner — à l'Athénée ou au Lycée

L'institution des grades légaux par la Loi de 1929 n'eut pas tout de suite, pour le recrutement à Liège des étudiants en géographie, l'effet favorable auquel on aurait pu s'attendre. Les effectifs continuèrent d'être au début à peu près de la même importance que dans les dernières années du régime du grade scientifique.

Parmi les causes de cet état de chose, il faut citer le manque ou le peu d'intérêt du grand public pour la géographie à cette époque; ensuite, la persistance du mauvais souvenir des difficultés rencontrées par des diplômés du grade scientifique à la recherche d'une chaire de professeur; en outre, le fait qu'à partir de 1929, les quatre Universités ont organisé les études de la géographie, alors qu'auparavant, Liège était à peu près seule à diplômer des géographes; enfin, autre cause non moins importante, la rareté des débouchés pour les géographes dans l'Enseignement, et cela à cause du nombre si restreint des heures de cours attribuées dans les écoles secondaires à la géographie.

Quoi qu'il en soit, au point de vue scientifique, le nombre appréciable de thèses de doctorat et de mémoires de licence reçus au Séminaire, ensuite les publications du Cercle des Géographes Liégeois à partir de 1928 — tout cela constituait à l'époque du décès de Joseph Halkin en 1937 une somme qui faisait honneur à l'activité du Séminaire et de son directeur-fondateur.

Après 1937, l'activité du Séminaire de Géographie s'est maintenue dans le sillage tracé par son fondateur tout en s'intensifiant toujours davantage. Par la force même des choses, de nouvelles préoccupations scientifiques se sont ajoutées aux anciennes.

Ainsi, sur le plan de la préparation scientifique, d'appréciables changements ont été peu à peu opérés. Les cours de géographie humaine ont été, comme il se doit, ajustés au degré d'avancement de cette discipline; des travaux pratiques tant en géographie humaine qu'en géographie régionale ont été de plus en plus orientés vers l'initiation à la recherche sur le terrain et dans les documents de base de toutes natures, cadastraux, statistiques, d'archives, etc..

Par la pratique toujours plus poussée de ces techniques de recherche, le Séminaire est devenu un centre spécialisé dans l'étude des questions d'habitat tant rural, qu'urbain et industriel; ses membres ont fait œuvre pionnière dans un certain nombre de problèmes tels que ceux que posent le paysage rural, la structure agraire, le parcellement foncier et le parcellement cultural, l'occupation du sol en regard des indications de la carte pédologique.

Il est hors de doute que si le Séminaire doit au travail de ses membres — personnel enseignant et scientifique, élèves et anciens élèves —

d'avoir pris, dans le monde géographique, la place honorable qu'il occupe, il le doit d'abord à l'enseignement dispensé par nos collègues de la Section de Géographie tant de la candidature que de la Licence. Leur bienveillance et leurs encouragements n'ont cessé d'être prodigués au Séminaire et à ses membres.

Aussi lors des manifestations organisées en 1953 à l'occasion du cinquantième de ce Séminaire, a-t-on pu donner un bilan extrêmement favorable de l'activité de cet institut universitaire (1). Depuis lors, cette activité, non seulement s'est maintenue dans le cadre de ses thèmes de recherche traditionnels, mais elle s'est en plus manifestée résolument, comme il va être dit, dans le sens des applications pratiques de la géographie.

## II. — De la géographie pure à la géographie appliquée

Pour beaucoup de gens encore, le souvenir gardé de l'enseignement de la géographie est celui, non pas d'une science, mais d'une nomenclature plus ou moins bien ordonnée, qu'on s'efforçait de retenir le mieux possible. Et pour reprendre l'opinion de M. le Professeur Fourmarier, « il était fait appel, dans ce domaine, presque uniquement à la mémoire et l'on était un excellent élève, lorsqu'aux concours trimestriels on pouvait énumérer sans défaillance les affluents de gauche ou de droite de la Meuse, du Rhin ou du Mississippi, avec les villes les plus importantes qu'ils baignent tout au long de leur parcours » (1).

Mais fort à propos, il se hâte d'ajouter qu'à présent, c'est tout autre chose. C'est par l'observation d'abord, par le raisonnement ensuite, que le Maître cherche à faire comprendre à ses élèves les caractères géographiques les plus marquants de la surface du globe, qu'il s'agisse de géographie physique, économique ou humaine. Il se sert de cartes, de reliefs, de projections, de films cinématographiques; il oblige ses disciples à observer, à réfléchir, à comparer (2).

Au cycle universitaire, l'enseignement et la recherche scientifique en géographie se fondent aussi sur l'observation, la réflexion, la comparaison, mais en plus sur l'appel au passé, géologique ou historique suivant les cas, c'est-à-dire à la restitution chronologique des étapes de l'évolution des phénomènes limitée à ce qui est nécessaire à l'interprétation et à la compréhension des caractères géographiques actuels et ce, qu'il s'agisse de formes de relief, de réseau hydrographique, de types d'habitat et de paysage, de structure agraire ou agricole, de mouvements de populations, de localisation industrielle ou autre, d'infrastructure économique.

(1) UNIVERSITÉ DE LIÈGE, Cinquantième anniversaire du Séminaire de Géographie (1903-1953) et Vingt-cinquième anniversaire du Cercle des Géographes Liégeois (1928-1953). *Volume commémoratif*, Liège, 1953, pp. 13-19 : Publications du Séminaire et du Cercle et pp. 39-48 : Discours de M. O. TULIPPE.

(2) UNIVERSITÉ DE LIÈGE, Discours de M. P. FOURMARIER, *op. cit.*, p. 49.

Ainsi conçue, la géographie prend figure de discipline essentiellement dynamique. En particulier, l'étude des marques sur le sol de la présence et de l'activité humaines — objet propre de la géographie humaine et économique — implique non seulement une description des caractères observés, mais une interprétation et une explication de ceux-ci fondées sur une restitution de leur genèse et de leur évolution.

En possession de semblables données, il était facile à la géographie d'aller au-delà des préoccupations ci-dessus énoncées et qui relèvent de la science pure, pour envisager résolument de faire en plus une étude critique des caractères géographiques et d'en arriver à suggérer des solutions capables d'améliorer l'état de choses existant, bref de passer ainsi de la science pure à la science appliquée.

C'est ce que j'ai, dans mon enseignement, fait franchir à la géographie, dès avant la seconde guerre mondiale déjà. Ainsi, naquit et se développa peu à peu à l'Université de Liège, la notion d'une « géographie appliquée », c'est-à-dire d'une discipline scientifique apte à entrer utilement au service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Car, à vrai dire, l'aménagement du territoire, c'est au fond de la géographie dans l'avenir; par conséquent, il est tout indiqué de faire appel à la science géographique dans les études préparatoires d'aménagement. Un grand nombre de problèmes, en effet, que pose l'aménagement du territoire sont, qu'on le veuille ou non, des problèmes de géographie <sup>(1)</sup>, surtout de géographie régionale, humaine et économique. Sans doute le premier domaine nécessitant une enquête est celui du milieu physique, mais la géographie humaine et la géographie économique sont plus proches encore des problèmes d'urbanisme et d'aménagement de l'espace <sup>(2)</sup>. Tel est le cas pour tout ce qui touche à l'habitat et au paysage (rural, urbain, industriel), à la structure agraire et agricole, à la localisation des activités primaires, secondaires et tertiaires, à l'infrastructure économique.

C'est par la géographie régionale que, tout naturellement, la géographie est entrée au service de la collectivité. Car puisque la géographie régionale « fournit une connaissance directe et totale du milieu », c'est « au géographe de la géographie régionale que revient la tâche d'établir un diagnostic et de prévoir les effets des remèdes à employer » <sup>(1)</sup>. Mais pour ce faire, il doit faire appel à d'autres spécialistes, — l'aménagement du territoire étant, comme il sera dit plus loin, essentiellement un travail d'équipe.

En effet, si le nom — géographie appliquée — attaché à cette discipline est d'un usage tout récent, celle-ci n'en est pas moins d'une ancienneté vénérable.

(1) TULIPPE, O., *La Géographie Appliquée*, *Bull. de la Soc. Belge d'Etudes géographiques*, t. XXV, 1956 et *Trav. du Cercle des Géographes liégeois*, fasc. 97, 1956, p. 61.

(2) HOLFORD, W. G., *Town in Country Planning*, Textbook, Londres, 1950, cité dans TULIPPE, O., *op. cit.*, p. 86.

A l'appui de cette affirmation, on peut citer un « ancêtre respectable » (1), à savoir l'ouvrage intitulé la *Dime Royale* publié en 1707 par le maréchal de Vauban, grand constructeur et grand aménageur s'il en fut. On y lit que pour Vauban « on ne creuse pas un canal, on ne trace pas une route, sans avoir au préalable étudié à fond la région environnante ». Il suggère au Roi de faire procéder à des enquêtes régionales détaillées et de faire établir en même temps un Atlas de France — lequel n'a vu le jour que deux siècles plus tard.

En conclusion, « le terme — géographie appliquée — a été créé récemment dans bien des pays pour désigner une chose ancienne mais dont les techniques se précisent et l'usage entre dans les mœurs ». En tout état de cause, « nul n'a peut-être fourni autant de documentation préparatoire utile à la planification régionale que le géographe par toutes ses études régionales et par son effort de formuler, dans la géographie générale, les principes généraux des études régionales » (2).

Malgré son ancienneté réelle, la géographie appliquée n'a pas été accueillie tout de suite avec faveur dans le monde des tenants de la géographie pure. C'est ce que j'ai parfaitement ressenti au début de mon activité à son service.

Au fait, les réticences n'étaient pas sans fondement, il faut bien en convenir. D'aucuns y ont vu pour la géographie traditionnelle un double danger de dispersion et d'éclatement, comme conséquence de la spécialisation de plus en plus poussée exigée, comme on le verra, plus loin, en matière de géographie appliquée.

Pour d'autres — dont j'ai toujours été — il n'y a à proprement parler pas de dilemme « science pure ou science appliquée ». Le nombre de ces derniers augmente à présent à vue-d'œil. Seules quelques hésitations s'observent-elles çà et là dans le ralliement général à cette nouvelle discipline scientifique.

C'est qu'en effet, j'ai toujours professé qu'une étude de géographie appliquée ne doit pas différer par ses méthodes d'une étude de science pure, et qu'en fin de compte, la première implique généralement la seconde. Quoi qu'il en soit, « les mêmes doctrines, les mêmes méthodes de recherche, la même nécessaire objectivité président aux travaux dans les deux cas, puisque les facteurs en jeu ne changent pas de nature, selon qu'ils débouchent ou non sur un problème d'action » (3).

En fait, la géographie appliquée « diffère de la géographie considérée comme science pure, simplement parce qu'elle recherche des éléments qui permettent à l'homme d'action de prendre une décision,

---

(1) GOTTMAN, J., SESTINI, A., TULIPPE, O., WILLATS, E. C. et VILA, M. A., L'aménagement de l'Espace. Planification régionale et géographie. *Cahiers de la Fond. Nat. des Sc. Pol.*, n° 32, Paris, 1952, cité dans TULIPPE, O., *op. cit.*, pp. 60 et 61.

(2) *Ibid.*

(3) JUILLEARD, E., Utilité de la géographie. *Cahiers pédagogiques*, février 1958, cité par PHILIPPONNEAU, M., *Géographie et action*, 1960, p. 77.

parce qu'elle analyse les conséquences prévisibles de l'application de diverses hypothèses sur un milieu géographique » (1). Dès lors, « pourquoi une étude entreprise dans un dessein pratique aurait-elle une valeur scientifique moindre qu'une étude entreprise dans un dessein parfaitement désintéressé ? Nous pensons même qu'une recherche, dont les résultats pourront orienter une décision, se traduiront par quelque réalisation, détermineront certains investissements, doit être conduite avec une rigueur scientifique d'autant plus grande que ses incidences peuvent être plus considérables » (2).

Au demeurant, s'il subsiste des craintes fondées, c'est aux géographes eux-mêmes à être vigilants (3). Cela étant, il faut admettre que la géographie pure ne peut que s'enrichir des analyses approfondies qu'exigent les enquêtes d'aménagement du territoire, analyses bénéficiant de subventions suffisantes pour permettre de pousser les enquêtes de la façon la plus approfondie, grâce aussi au fait que les documents administratifs, statistiques et autres, sont généralement d'un accès plus aisé puisqu'il s'agit le plus souvent d'une entreprise au service des Pouvoirs Publics. Car, combien de dossiers administratifs et privés inaccessibles au « chercheur pur » ne sont-ils pas mis spontanément à la disposition du géographe s'intéressant à des questions de planification !

D'ailleurs, il est hors de doute que les services que la géographie pure peut rendre à la géographie appliquée sont largement compensés par ceux que celle-ci rend à son aînée. En effet, si pour certains chapitres, la géographie régionale appliquée reste en deçà des exigences de la science pure, par contre, pour d'autres, elle va bien au-delà.

En conclusion, il apparaît que « la géographie appliquée correspond aux besoins de la civilisation d'aujourd'hui. Après avoir contribué à assurer la conquête de l'homme sur l'espace, la géographie a servi à comprendre comment il l'avait aménagé empiriquement. Aujourd'hui, elle lui permet de rendre plus rationnelle cette occupation, d'aménager l'espace en tenant compte du bien commun » (4).

### III. — Le champ d'action de la géographie appliquée

C'est l'aménagement du territoire qui offre le champ d'action le plus large aux applications de la géographie. Par ailleurs, c'est dans l'aménagement du territoire que la géographie peut manifester pleinement ses deux caractéristiques essentielles : le sens de l'espace et le sens de la synthèse.

(1) PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 77.

(2) *Ibidem*, p. 75.

(3) Voir à ce sujet GEORGE, P., Existe-t-il une géographie appliquée. *Ann. de Géogr.*, LXX<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 380, juillet-août 1961, pp. 337-346.

(4) PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 83.

Les applications pratiques de la géographie vont donc tout naturellement à l'aménagement d'unités spatiales : régions rurales, industrielles, urbaines, d'unités administratives, voire l'Etat lui-même. Car comme déjà dit, les géographes ont pour leurs préoccupations scientifiques essentielles, celle de décrire et d'expliquer les traits caractéristiques d'un terroir, objet propre de la géographie régionale. Il leur est donc facile de passer de cette géographie classique, qui se limite à décrire et à expliquer l'état de choses existant, à la géographie appliquée qui s'efforce de contribuer à prévoir les mesures d'aménagement, à préconiser sur la base des enseignements tirés non seulement de la description mais aussi de l'évolution des traits caractéristiques du terroir envisagé. En effet, de cette évolution, il a encore pu dégager des normes qui sont, soit encore rationnellement valables — et dès lors les directives d'aménagement en découlent *ipso facto* — soit au contraire devenues inadéquates, et il faut argumenter en connaissance de cause en vue de dispositions nouvelles à recommander.

Efforçons-nous, à présent, de déceler dans la réalité pratique le rôle du géographe dans l'aménagement des terroirs.

« Doit-il se borner à fournir à l'utilisateur des matériaux, des données brutes sur l'évolution passée et la situation présente, laissant, totalement à l'agronome, à l'urbaniste, au comité d'action régionale à l'Administration, le soin de dégager les problèmes, d'imaginer les solutions et de prévoir leurs incidences, de faire un choix, d'élaborer un programme ? Si le géographe doit évidemment laisser à l'utilisateur la responsabilité du choix des solutions et des modalités d'application, nous pensons qu'il peut dépasser le simple diagnostic et indiquer le résultat des divers remèdes possibles, parce que connaissant bien l'organisme malade, il est particulièrement qualifié pour prévoir ses réactions (1). »

Mais le géographe n'a évidemment pas à prétendre mener à bien à lui seul les enquêtes d'aménagement. Il doit, en effet, faire appel à des spécialistes appartenant à des disciplines diverses et différentes suivant le type de terroir à étudier et avec lesquels on doit travailler *en équipe* : géologue, pédologue, phytosociologue, économiste, agronome, forestier, sociologue, etc... Mais outre qu'il peut lui-même — ainsi que nous le verrons plus loin — agir en spécialiste et apporter une documentation précise sur un point particulier, « sa formation le désigne, tout naturellement, pour interpréter, sur le plan de l'aménagement d'un milieu rural ou urbain, les apports de toutes les autres disciplines. Puisqu'il s'agit de déceler les insuffisances et les déséquilibres d'une région en vue de les supprimer et de modifier profondément le paysage, de faire une nouvelle *géographie*, c'est bien au géographe, entouré par les techniciens, que semble revenir cette tâche » (2).

(1) *Ibidem*, p. 155.

(2) PINCHEMEL, Ph., L'aménagement du territoire. *L'Information Géographique*, janv.-févr. 1952, cité par PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 156.

Mais depuis que dans les préoccupations de l'urbanisme, on a ajouté à la notion d'*aménagement* celle de *développement*, le problème du coordinateur pour l'interprétation des données apportées par les techniciens se pose de manière différente. Si à défaut de l'urbaniste digne de ce nom et dûment préparé, le géographe continue d'être ce coordinateur pour le secteur « aménagement », l'économiste aidé du sociologue semblent tout désignés pour le secteur « développement ».

\* \* \*

Après toutes ces considérations académiques, je trouve utile à ce point, d'évoquer ici, parmi d'autres, un cas concret illustrant à souhait ces considérations.

Rappelons tout d'abord qu'en matière d'aménagement régional, le travail prévoit quatre phases : l'*enquête préparatoire* (ou *survey*), les *synthèses et conclusions*, le *programme* et le *plan*.

En Belgique, l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire ne disposant pas du personnel qualifié pour exécuter ces tâches, les confie, par contrats, à des organismes ou groupements privés spécialisés. A l'heure présente, le territoire belge est quasi entièrement attribué par région à de tels groupements, lesquels sont au travail à des stades différemment avancés des quatre phases classiques.

Parmi eux, un des plus anciens et par le fait des plus avancés, est le Centre d'Etudes du Bas-Luxembourg (C.E.B.L.) désigné pour le Sud-Luxembourg (partie jurassique du territoire, arrondissements d'Arlon et de Virton).

Le C.E.B.L. est une association de fait groupant trois instituts universitaires : le Séminaire de Géographie (Professeur O. Tulippe et M. J. Sporcck) et l'Institut de Sociologie (Professeur R. Clémens et M. Minon) de l'Université de Liège; l'Institut des Sciences Economiques Appliquées de l'Université de Louvain (Professeur M. Michel) et M. Lahousse, architecte-urbaniste de l'Université Libre de Bruxelles. Il s'agit donc d'une équipe à la fois interdisciplinaire et interuniversitaire réunissant ce que l'on a coutume d'appeler les trois disciplines de base de toute enquête d'aménagement, à savoir, la géographie, la sociologie et la science économique.

L'exécution des contrats successifs attribués à ce groupement a permis de mettre au travail, soit à temps plein, soit à temps limité, des jeunes licenciés universitaires, géographes, économistes et sociologues. En outre, il a été fait appel à tous les autres spécialistes, énumérés par ailleurs, pour pouvoir donner à l'enquête le caractère scientifique approfondi exigé par l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Le plan de travail ci-après a été suivi, par l'équipe de chercheurs attachée à l'enquête. Il répond au plan théorique imposé par l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire aux différentes équipes chargées des surveys régionaux de la Belgique.

Les chapitres attribués aux géographes y sont marqués d'un *astérisque* ou un P (*partim*) suivant qu'ils ont été traités par eux entièrement ou en collaboration. La part ainsi confiée aux géographes — et qui l'a été en plein accord avec les sociologues et les économistes — apparaît importante et cadre parfaitement avec les possibilités offertes par la géographie.

I

ÉTUDES DE L'ENQUÊTE PRÉPARATOIRE  
AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT  
DU BAS-LUXEMBOURG

effectuées par le

CENTRE D'ÉTUDES DU BAS-LUXEMBOURG  
C.E.B.L.

Classification de l'Administration de l'Urbanisme  
et de l'Aménagement du Territoire

Première partie : Analyse des structures fondamentales.

I. — LES STRUCTURES PHYSIQUES FONDAMENTALES.

\* 1. — *Le Milieu Physique* :

Relief-Pentes-Bassins versants-Drainages-Hydrologie.

2. — *Enquête Géologique*.

A. — Lithologie et matières exploitables.

B. — Influences naturelles et minières.

3. — *Carte pédologique*.

Etude de la vocation des sols d'après la carte pédologique, mise en évidence des bonifications foncières et de leur prix de revient.

II. — LES STRUCTURES PHYSIQUES TRANSFORMÉES.

\* 1. — *Les Services Publics* :

Routes-Electricité-Gaz-Distributions d'eau-P.T.T.-Abattoirs-Poubelles-Egouts.

\* 2. — *Situation Géographique et voies de communication internationales*.

Au moment de l'entrée dans le Marché Commun, une telle analyse s'impose plus que jamais. Le Bas-Luxembourg est examiné en tant que « partie » de la Lorraine Sidérurgique.



\* 3. — *Les sous-régions géographiques.*

Leur délimitation est le résultat d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'analyse de données statistiques agricoles. On aboutit à vingt sous-régions constituant des petits terroirs assez homogènes où les problèmes agricoles se présentent avec une certaine particularité.

III. — LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES.

\* 1. — *La Population* : première partie :

A. — Population absolue.

B. — Les densités de la population.

C. — Evolution de la population à partir de 1846.

\* 2. — *La population* : seconde partie :

A. — Structure par âge de la population.

B. — Mouvements naturels de la population.

P3. — *La population active en 1947 et en 1956* (avec mise en évidence des structures professionnelles).

Examinée à son lieu de domicile, la population active est envisagée suivant ses activités permettant la distinction de différents groupes de communes suivant le caractère dominant de leur économie.

P4. — *Les migrations journalières en 1947 et en 1956* (avec mise en évidence des structures professionnelles.)

Celles-ci sont examinées en fonction des principaux centres attractifs de la région, avec, en plus, une analyse des migrants à destination de la France et du Grand-Duché de Luxembourg. Pour ces derniers migrants, on a examiné la participation des diverses sous-régions économiques et l'évolution de cette participation.

IV. — LES STRUCTURES SOCIALES ET LES NIVEAUX DE VIE.

1. — *L'équipement scolaire et l'équipement sanitaire.*

2. — *Stratification sociale.*

Cette étude recherche les classes sociales existantes avec leurs caractéristiques et leur rôle au sein de la région.

3. — *Morphologie Electorale et Religieuse.*

4. — *Activité Professionnelle et Statut Social des Femmes.*

5. — *Motivation des migrations.*

Deuxième partie : La macro-analyse économique.

I. — LES DONNÉES CARACTÉRISTIQUES.

- \* 1. — *Les exploitations agricoles* :  
Leurs dimensions et leurs modes de faire-valoir.
- \* 2. — *Régime de la Propriété agricole*.  
L'accent a été mis sur la profession et la localisation du domicile des propriétaires, facteurs qui jouent un rôle important pour le sort des parcelles dans le proche avenir. Evidemment la grandeur des propriétés a également été analysée.
- \* 3. — *Affectation du sol*.  
Etablissement d'un zoning à l'échelle du 1/40.000 d'après les cartes au 1/10.000 levées sur le terrain.
- \* 4. — *Evolution des affectations du sol et types de cultures*.  
La répartition des terres labourables entre herbages, céréales, plantes fourragères, industrielles, etc... varie dans le temps. Les recensements agricoles de 1910-1929-1950 et le recensement annuel de 1958 ont permis de mettre en évidence les tendances caractéristiques, y compris le problème du reboisement de terres cultivées. Des enquêtes auprès de spécialistes compétents et l'examen de ce qui se fait dans les régions les plus avancées de l'Europe Occidentale permettent de porter un jugement sur les méthodes employées. Des suggestions en découlent.
5. — *Etat actuel de la coopération dans l'agriculture*.
6. — *L'Industrie*  
Les sites industriels. \*  
Les entreprises en 1937-1947 et 1956.  
L'équipement industriel.
7. — *La Distribution et la Densité Commerciale en 1947 et 1956*.  
L'équipement commercial des communes est examiné tant en nombre qu'en qualité. L'insuffisance des statistiques a conduit à la réalisation d'une étude par enquête directe fournissant des données fort intéressantes.
8. — *Le Tourisme*.
  - A. — Perspectives économiques et politiques du tourisme. — Rentabilité, financement, etc...
  - \* B. — Sites-protection de la nature et des paysages-équipements-sentiers, etc...

\* 9. — *Habitat et logement.*

- A. — Types et sites d'habitat. — Types de maisons.
- B. — Caractéristiques des logements.
- C. — Structure et équipement des logements.
- D. — Accroissement du domaine bâti de 1947 à 1958. — Surpeuplement actuel.

10. — *La répartition actuelle des forêts, de la végétation et l'enquête écologique.*

- A. — Répartition actuelle des forêts.
- B. — Enquête écologique rapide.
- C. — Etudes des équilibres forêt/agriculture.
- D. — Carte de la végétation et zone d'esthétique.

11. — *Enquête agronomique.*

- Recherche des conditions techniques de la production agricole et des conditions de rentabilité.
- Recherche des orientations nouvelles à recommander en fonction des conditions du marché.

II. — ETUDE DES POTENTIALITÉS ET DES PRODUCTIONS.

1. — *Les finances communales.*

L'étude décrit l'origine des recettes et l'affectation des dépenses. Elle montre l'orientation des budgets et situe dans quelle mesure demander un effort aux diverses communes.

2. — *Implantation rationnelle de la distribution.*

3. — *Problèmes de gestion des entreprises du Bas-Luxembourg.*

4. — *Relations humaines.*

- A. — Innovations dans le genre de vie des populations.
- B. — Les relations humaines dans les entreprises.
- C. — Les conceptions relatives au progrès de la région.

5. — *Etude des équilibres forêt-agriculture.*

6. — *Etude de la vocation des sols.*

D'après la carte pédologique, mise en évidence des bonifications foncières possibles et de leur prix de revient.

III. — ETUDE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉVELOPPEMENT.

1. — *Les Sous-Régions Economiques.*

\* 2. — *Les zones isochrones* autour des centres d'emploi du Bas-Luxembourg.

3. — *Résistance au Changement.*
4. — *L'attitude à l'égard du Remembrement et de la Coopération agricole.*
5. — *Crédit et facilités de financement.*  
Inventaire des canaux de distribution du crédit.  
Etude des améliorations à y apporter pour les approprier aux besoins précis de la région.  
Etude juridique, financière et économique des formes nouvelles de distribution du crédit (*p. ex.* société d'investissement).
6. — *Indices du Revenu Régional comparé aux standards nationaux.*
7. — *Niveaux des coûts de la vie.*

#### IV. — TENDANCES ET PRÉVISIONS A MOYEN TERME.

1. — *Perspectives d'avenir de la jeunesse.*
2. — *Prévisions de population active et perspectives d'emploi.*
3. — *Aspects Economiques de l'Agriculture.*

#### Troisième partie : Synthèse et Conclusions.

La synthèse de l'ensemble de l'enquête analytique sera exposée sur six documents au moins, dans lesquels seront inclus les aspects suivants :

- \* 1. — *Document de synthèse concernant les problèmes d'affectation telle qu'elle se présente actuellement.*
  - a) faisant ressortir les tendances évolutives, les caractéristiques.
  - b) faisant ressortir les mauvais usages (vocation des sols-reboisements dispersés).
  - c) faisant ressortir les terrains à drainer — à protéger des inondations « wateringues ».
2. — *Document concernant l'infrastructure de Services, Equipements et Moyens de Transport.*

P Services publics (dont voies de communications) — Equipement des logements — Habitat;  
Exposé des lacunes surtout qui, par leur figuration, feront surgir les principes mêmes des solutions à proposer.
3. — *Document concernant la distribution.*  
Exposé des lacunes qui font ressortir le caractère irrationnel de l'implantation, faisant par le fait même apparaître les possibilités d'une implantation plus rationnelle.

P4. — *Document concernant l'Industrie.*

Un document de synthèse doit être tiré des trois études ayant analysé l'équipement, la gestion et bien d'autres problèmes, y compris la localisation, après avoir au préalable examiné l'évolution.

\* 5. — *Document concernant la démographie, la population et les mouvements de main-d'œuvre et ses perspectives de 1960 à 1965.*

On rassemblera ici les conclusions de tout un faisceau d'études réalisées, soit pour des dates différentes, soit sous des angles de vue différents.

P6. — *Document concernant l'Agriculture et les Problèmes de Modernisation et de Remembrement.*

Les études agraires et agronomiques, les études économiques et les enquêtes d'attitudes doivent permettre de faire ressortir ici la position de l'agriculture du Bas-Luxembourg en face de ces problèmes et surtout les nuances, voire les oppositions intrarégionales qui existent.

A l'heure actuelle, le C.E.B.L. a terminé les deux premières phases du travail, à savoir l'enquête et les synthèses et conclusions. Un dernier contrat est sollicité par lui en vue d'aborder les deux dernières phases : programme et projet de plan d'aménagement et de développement.

Il est intéressant de voir comment, en vue de cette entreprise finale, les tâches ont été, de commun accord, réparties entre les trois instituts universitaires du C.E.B.L. et M. Lahousse. Il a été convenu de faire dans le C.E.B.L. deux groupes de travail : celui de l'*aménagement* confié aux géographes et à l'urbaniste et celui du *développement*, laissé aux économistes et aux sociologues, étant entendu que le géographe — en l'occurrence, M. J. Sporck, secrétaire du C.E.B.L. — serait chargé des tâches permanentes de coordination.

De cette répartition du travail, il résulte de toute évidence qu'au stade de la programmation régionale et de l'aménagement régional, la géographie appliquée a été appelée à jouer un rôle important se situant sur un pied d'égalité avec la sociologie et la science économique.

Au niveau du plan d'aménagement, le géographe est, comme sa formation l'y prépare, le coordinateur chargé de la synthèse des apports des spécialistes techniciens des sciences naturelles et techniques : géologue, hydrologue, pédologue, phytosociologue, agronome, forestier.

\* \* \*

L'exposé qui précède, emprunté à une expérience vécue, ne donne qu'un aperçu du champ d'action des recherches géographiques appliquées. Celui-ci est plus vaste et plus complexe encore : il peut être

ramené, comme déjà dit, à deux aspects essentiels, le premier, celui du « géographe de la synthèse », l'autre celui du « géographe spécialiste ».

Le premier de ces deux horizons de travail de la géographie vient d'être envisagé. Je voudrais évoquer le second à présent.

En principe, toutes les branches spécialisées de la géographie sont susceptibles de donner lieu à des recherches appliquées. Ainsi, pour la réalisation d'un grand projet d'aménagement hydraulique, les spécialistes des diverses branches de la géographie physique peuvent contribuer à résoudre des problèmes techniques particuliers : le géomorphologue étudiera les divers éléments pouvant guider le choix de l'emplacement d'un barrage, le tracé du réseau d'irrigation ou de drainage, etc. De même les géographes spécialisés dans les diverses branches de la géographie humaine et économique étudieront les systèmes agricoles et la structure agraire, les sites d'habitat, les voies de communications et la géographie des transports, les localisations industrielles, la géographie de la population (à ne pas confondre avec la démographie) et de la population active.

A l'examen du plan de l'enquête du C.E.B.L. dans le Sud-Luxembourg, il est aisé de se faire une opinion sur le rôle important réservé, au géographe dans les recherches portant sur l'agriculture en général et plus particulièrement sur la structure agraire (substrat cadastral, substrat cultural, ilot de propriété, ilot cultural).

De nombreux travaux sur le problème agraire en Belgique ont été, à titre privé, entrepris depuis longtemps sous ma direction. « Préoccupation normale, puisque la structure agraire joue un rôle éminent dans les paysages, parce qu'elle exprime dans l'espace les caractères d'une civilisation agricole liée elle-même à un enchevêtrement de facteurs naturels, humains, sociaux et historiques (1). »

Ces études furent conçues en vue de répondre ultérieurement aux besoins d'utilisateurs éventuels, tels les services chargés de la mise en application de la loi de 1956 sur le remembrement des biens ruraux.

Pour éviter tout empirisme, générateur de contestations et conflits, le remembrement doit être basé sur une connaissance scientifique du terroir à remembrer, connaissance qui doit être le résultat d'un travail d'équipe auquel le géographe doit être associé. En conséquence, avant de procéder à un remodellement du substrat agraire d'une commune, il est indispensable de faire un examen minutieux de sa structure agraire d'après des procédés de recherche mis au point au Séminaire de Géographie.

Mais une semblable *enquête préparatoire communale* implique la nécessité d'une *enquête préparatoire* préalable à l'*échelle régionale* à laquelle, pour la Belgique, le Séminaire de Géographie a pris une part très large. Cette enquête a pour objet l'identification et le repérage des

---

(1) PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 160.

compartiments régionaux réclamant avec le plus d'urgence l'intervention des remembreurs et de l'établissement d'un « timing » de remembrement en vue de satisfaire d'abord les régions les plus morcelées.

Les résultats des études de géographie appliquée dans le domaine agraire et agricole constituent un apport appréciable à côté de celui de l'agronome et du forestier : c'est ce qui se dégage très nettement de notre expérience de l'enquête préparatoire du Sud-Luxembourg.

Indépendamment de l'apport original relatif à la structure agraire, il faut aussi porter à son actif les conclusions valables dans le domaine de la modernisation de ce milieu agricole. Enfin, un autre résultat appréciable a été enregistré au cours du travail de l'équipe de chercheurs affectée à l'agriculture. « Les techniques agronomiques qui permettent de tirer le maximum d'un milieu naturel donné sont généralement bien connues. Ce qu'on connaît moins, ce sont les rapports entre ces techniques, le milieu humain, l'organisation sociale, ce sont les incidences que la transformation d'un secteur géographique limité peuvent avoir sur les secteurs voisins. C'est pourquoi la connaissance globale de la région présente un intérêt capital. Et cette étude globale que réalisent difficilement des techniciens spécialisés est bien une étude géographique (1). » Ainsi, en a-t-il été dans le Sud-Luxembourg.

\* \* \*

Les problèmes de *localisation industrielle et commerciale* constituent un champ d'action non moins important de la géographie appliquée.

Qu'il s'agisse d'établissements industriels ou commerciaux, « la décision du chef d'entreprise concernant la localisation d'un établissement de production ou de vente a une importance extrême parce qu'elle engage pour une très longue période les destinées de la firme. Combien d'établissements qui doivent leur localisation à un pur hasard, à une manifestation de l'instinct grégaire, ou à la loi d'inertie, verraient leur rentabilité accrue si le choix du site avait été précédé d'une étude sérieuse sur les facilités d'approvisionnement, de distribution, de services annexes, de recrutement de diverses catégories de main-d'œuvre, sur la valeur du marché local et régional, sur les possibilités d'extension future » (2).

Il va de soi que le géographe est tout désigné pour traiter de pareilles questions. C'est ce qui se dégage nettement de l'inventaire des tâches réservées à nos géographes liégeois non seulement dans l'enquête d'aménagement du Bas-Luxembourg mais dans celle exécutée naguère pour le Groupe « l'Equerre » dans la Région industrielle liégeoise et celle en cours actuellement sous la même direction dans la Région verviétoise et dans tout le Sud-Est de la Belgique.

(1) PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 210.

(2) *Ibidem*, p. 129.

La poussée démographique actuelle, les reconversions industrielles devenues nécessaires, l'élargissement du marché, l'apparition de transformations technologiques, l'utilisation de nouvelles sources d'énergie, de matières premières, tout cela va favoriser sans aucun doute la création de nouveaux établissements industriels et commerciaux et poser des problèmes nombreux de localisation.

Il faut s'attendre aux mêmes effets, résultant de transformations urbaines, du manque de place pour les extensions, de l'élévation du prix des terrains, de l'exode d'établissements industriels et commerciaux vers les périphéries, de l'installation dans les extensions urbaines de super-marchés et enfin, du passage à la seconde phase de la C.E.E. (Communauté Economique Européenne) avec les perspectives nouvelles qu'elle ne peut manquer d'offrir aux entreprises en quête de déplacement, d'extension, etc...

Il est essentiel que les choix à opérer dans les localisations nouvelles s'effectuent d'une manière rationnelle, autant dans l'intérêt régional et national que dans celui des firmes elles-mêmes.

Le géographe est sans conteste bien préparé à jouer « un rôle important pour l'étude des problèmes de la localisation puisqu'il s'agit de choisir le milieu géographique qui conviendra le mieux aux exigences diverses d'une unité de production et assurera sa meilleure rentabilité tout en étant lui-même bénéficiaire de cet apport » (1).

\* \* \*

A rattacher aux problèmes de la localisation, les questions de *géographie de la population* et en particulier de la *population active*. Dans ce domaine primordial des surveys régionaux, les géographes liégeois appelés comme consultants dans les équipes rappelées ci-dessus ont, en application des techniques créées par M. J. Sporck, joué un rôle de premier plan.

\* \* \*

Les applications de la géographie dans le domaine des *transports* présentent aussi un réel intérêt pour les études préparatoires d'aménagement et de développement.

En effet, « ce sont les liens étroits entre la voie de circulation, le moyen de transport et le milieu qui rendent l'intervention du géographe particulièrement utile. L'analyse des aspects techniques et financiers, en particulier des coûts des divers systèmes, ne suffit pas pour l'adoption de plans à long terme » (2) quel que soit le type de voie et de moyen de transport.

Une voie de circulation — quel qu'en soit le type — est inséparable de son milieu géographique. Une connaissance approfondie de celui-ci,

(1) PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 131.

(2) *Ibidem*, p. 152.



tant sur le plan physique que sur le plan humain et économique s'impose non seulement pour la création mais aussi pour la bonne exploitation de cette voie.

L'on aperçoit sans peine l'intérêt des études géomorphologiques de détail dans l'établissement de projets de tracés de routes, de canaux, de voies ferrées, de ports, d'aérodromes.

Mais non moins importantes, en l'occurrence, sont les applications de la géographie dans le domaine humain et économique, tant pour ceux qui sont chargés de la création de voies nouvelles que pour ceux qui les exploitent. Quel que soit le type de voies et de moyens de circulation, les méthodes de recherche et d'investigation sur la densité du trafic existant, sur son évolution en fonction de faits nouveaux-usines nouvelles, centres de peuplement nouveaux, etc. — sont typiquement géographiques et appliquent des procédés de travail qui leur sont enseignés au Séminaire de Géographie.

#### IV. — La création d'un enseignement complémentaire en géographie appliquée

Il est à présent admis que les géographes issus de l'Université de Liège ont été les premiers en Belgique à se mettre au service de l'aménagement du territoire et qu'ils continuent d'y jouer un rôle très appréciable.

Il faut attribuer cela à un concours de circonstances favorables.

Tout d'abord — et qu'on veuille bien m'excuser d'en attester moi-même — à l'orientation spéciale de mon enseignement depuis plus de deux lustres : en effet, bien que suspecté au début de déviationisme scientifique, j'ai de plus en plus inspiré à mes élèves le goût pour les applications pratiques de la géographie, tout en ne négligeant en rien leur préparation dans le domaine de la science pure.

Cette orientation spéciale a trouvé son origine dans la collaboration inaugurée à la veille de la seconde guerre mondiale entre le Séminaire de Géographie et le groupe d'architectes et d'urbanistes, « L'Equerre » de Liège, collaboration qui n'a cessé de s'amplifier jusqu'à l'heure actuelle et qui, incontestablement, a constitué un stimulant extrêmement précieux et fécond.

Mais cette activité de nos géographes n'a pris toute son importance qu'après cette seconde guerre avec la création de l'Administration de l'Urbanisme d'un cadre de géographes, mais aussi et surtout grâce à la confiance, au soutien et à l'appui que M. Victor Bure, Directeur Général de cette Administration, a accordé à l'utilisation de l'outil géographique au service de l'aménagement du territoire.

En effet, il y eut d'abord au sein de cette Administration la création, en 1946, d'un cadre de 29 géographes — secrétaires d'administration — dont il sera question plus loin.

En même temps, était institué auprès de la Direction Générale de l'Urbanisme à Bruxelles, le *Service du Survey National*, chargé de ras-

sembler, de confronter et de coordonner toutes les données de base scientifiques d'un futur plan national de développement et d'aménagement (1).

La direction de ce service m'a été attribuée en qualité de chargé de mission à temps limité. Son effectif a comporté à un moment donné 8 géographes — presque tous Liégeois — mais qui, étant recrutés à titre temporaire ont, pour la plupart préféré à la longue entrer au service de l'Enseignement.

Enfin, un autre débouché important s'est offert aux licenciés en géographie; celui de géographes consultants travaillant à temps limité pour des groupements privés chargés par contrat par l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire des enquêtes régionales d'aménagement. Les diplômés de Liège ont été — et sont encore — les plus nombreux à travailler pour le compte de ces groupes privés : tel est le cas pour le C.E.B.L. — dont il a été question par ailleurs, pour l'Enquête dirigée par L'Equerre sur le « Sud-Est » c'est-à-dire la partie du territoire belge sur la rive droite de la Meuse de Givet à Visé et sur la Hesbaye, enfin pour des études de survey régional entreprises dans le Hainaut.

Les groupes d'aménageurs chargés des enquêtes régionales dans les autres parties du pays utilisent aussi des géographes, mais en beaucoup moins grand nombre.

La situation plus favorable faite aux géographes liégeois résulte non seulement de l'orientation spéciale de leur enseignement géographique de la Licence, mais aussi du fait qu'ils travaillent au sein des équipes sous la direction du Séminaire de Géographie.

\* \* \*

Notre expérience déjà longue de la direction de ces géographes consultants ou appointés nous ont conduits, mes collaborateurs et moi-même, à la conviction que l'orientation spéciale donnée dans notre enseignement de la Licence, ne suffit pas et qu'il faut faire davantage.

L'un des plus importants utilisateurs des géographes, M. le Directeur Général Bure, s'est exprimé dans le même sens lors de la manifestation d'hommage organisée le 5 mars 1961, à l'Université à l'occasion de mes 25 années de professorat universitaire (2).

---

(1) Et qui à présent a à son actif la publication de l'*Atlas du Survey National*; conçu comme pouvant constituer un complément de l'*Atlas de Belgique* publié par le Comité National de Géographie, le tout devant constituer « la base de cette vaste étude à la fois analytique et synthétique du territoire national, destiné à servir de guide et de conseiller lorsqu'il s'agira d'aborder les problèmes d'un aménagement rationnel » du territoire national et à offrir à l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire « des renseignements précieux, nécessaires à l'examen des plans communaux et régionaux soumis à son approbation ». (« Avertissement » de l'*Atlas du Survey National*, p. 1).

(2) Manifestation d'Hommage à M. Omer TULIPPE. Discours de M. V. BURE, Liège 1961, pp. 29-36.

Cette intervention de M. Bure n'a fait que me confirmer dans l'idée née au Séminaire de Géographie de créer un enseignement complémentaire *post graduate*.

Le même jour, j'annonçais publiquement mon intention de proposer aux Autorités académiques, la création — au titre scientifique — de cet enseignement sous la forme d'une 5<sup>e</sup> année facultative avec certificat d'études complémentaires en Géographie appliquée (1). Cet enseignement serait destiné à donner à nos licenciés une préparation approfondie dans le domaine des utilisations pratiques de la géographie, leur permettant de faire avec plus de garantie et de succès carrière non seulement dans les Administrations publiques mais aussi dans le secteur privé. De surcroît, ce certificat les mettrait en position de devenir à l'Administration des fonctionnaires de première catégorie, alors que les licenciés sont de seconde catégorie.

Avec l'accord et l'aide de mes collègues de la Section de Géographie de l'Université, un programme a été mis sur pied fondé sur une spécialisation en vue de l'Aménagement du Territoire en région tempérée.

Ce programme ayant été accepté unanimement par la Faculté des Sciences puis par le Conseil d'Administration de l'Université, il a été porté au programme des Cours de l'Université pour l'Année académique 1961-62.

## PROGRAMME

### Certificat d'études complémentaires en géographie

Un certificat d'études complémentaires en géographie peut être délivré par la Faculté des Sciences aux récipiendaires qui auront subi avec succès, après une année d'études au moins, une interrogation sur les cours libres ci-dessous :

- |   |             |
|---|-------------|
| 1) Les applications pratiques de la géographie<br>O. Tulippe, prof. ordinaire | 7 ½ heures  |
| 2) Notions de sociologie<br>R. Cléments, prof. ordinaire                      | 22 ½ heures |
| 3) Notions de démographie<br>Jules Lejeune, prof. ordinaire                   | 22 ½ heures |
| 4) Notions de pédologie<br>P. Bourguignon, maître de conférences              | 15 heures   |
| 5) Compléments d'économie politique<br>P. Lambert, prof. ordinaire            | 15 heures   |

(1) Manifestation d'Hommage à M. Omer Tulippe. Discours de M. le Professeur TULIPPE, *op. cit.*, pp. 37-46.

- |  |             |
|--|-------------|
| 6) Géographie de la population et de la population active                      | 20 heures   |
| Travaux pratiques  | 30 heures   |
| J. Sporck, maître de conférences   |             |
| 7) Compléments de géographie économique :                                      |             |
| <i>a)</i> Problèmes de la localisation des productions agricoles               | 20 heures   |
| Travaux pratiques  | 20 heures   |
| O. Tulippe, prof. ordinaire  |             |
| <i>b)</i> Problèmes de la localisation des activités tertiaires et secondaires | 20 heures   |
| Travaux pratiques  | 25 heures   |
| J. Sporck, maître de conférences   |             |
| <i>c)</i> La géographie des transports   | 20 heures   |
| Travaux pratiques  | 15 heures   |
| F. Dussart, prof. ordinaire  |             |
| 8) Compléments de géographie humaine :   |             |
| <i>a)</i> Questions de géographie agraire et d'habitat rural                   | 20 heures   |
| Travaux pratiques  | 22 ½ heures |
| F. Dussart, prof. ordinaire  |             |
| <i>b)</i> Questions de géographie humaine et d'habitat urbain et industriel    | 20 heures   |
| Travaux pratiques  | 22 ½ heures |
| J. Sporck, maître de conférences   |             |
| 9) Compléments de géographie régionale : l'Europe occidentale                  | 20 heures   |
| F. Dussart, prof. ordinaire  |             |
| 10) Questions d'actualité  | 10 heures   |
| O. Tulippe, prof. ordinaire.   |             |

*N. B.* — Nul ne peut être admis aux épreuves conduisant au certificat d'études complémentaires en géographie, s'il n'est porteur d'un diplôme de licencié en sciences géographiques ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par la Faculté des Sciences.

Ce programme a été mis en application dès le début de la présente année académique. Douze licenciés en géographie de notre Université, sont inscrits à cette 5<sup>e</sup> année et y suivent régulièrement cours et travaux pratiques.

Mais comme ce programme comporte 230 heures de cours et 135 de travaux pratiques et que ces licenciés sont tous occupés dans l'Enseignement, il a été décidé de répartir provisoirement ce programme par moitié sur deux années, les cours et travaux pratiques se donnant à partir de 16 heures 30.

Il y a espoir que dès l'année académique prochaine, nous puissions enregistrer quelques inscrits à temps plein : plusieurs élèves actuels de la Licence se montrent intéressés par ce certificat d'études complémentaires et se proposent d'entreprendre ces études à temps plein. Pour ces élèves, il est à souhaiter que la F.U. accepte de les aider par l'attribution de « Bourses d'encouragement », et que le F.N.R.S. les autorise à se porter candidat aux nouveaux mandats de stagiaire de recherche prévus à l'Art. 11 du Règlement Organique approuvé tout récemment par le Conseil d'Administration du F.N.R.S. en sa séance du 12 janvier 1962.

La création de cette 5<sup>e</sup> année posait un problème de recrutement des enseignants. Celui-ci a pu être résolu par les moyens du bord. En effet, les Autorités académiques nous ont autorisés à utiliser à cette fin les services de nos chefs de travaux promus à cette occasion au grade de maître de conférences.

Elles ont aussi admis le principe de l'appel à l'extérieur, occasionnellement à des personnes du secteur public ou du secteur privé occupées au service du développement soit comme géographes, soit comme urbanistes, imitant ainsi ce que font déjà et avec beaucoup de succès certains de nos collègues de la Faculté des Sciences mais surtout de la Faculté des Sciences Appliquées et de la Faculté de Droit.

\* \* \*

Le programme de cette 5<sup>e</sup> année appelle quelques commentaires.

Ainsi qu'il apparaît à sa lecture, il a été prévu une partie, la moindre — un tiers de l'entièreté — consacrée à des cours généraux (les n<sup>os</sup> 2, 3, 4 et 5) et l'autre — les 2/3 — réservée à des cours spécialisés de la géographie humaine et économique (les n<sup>os</sup> 6, 7, 8 et 9). Le tout est introduit par un aperçu des applications pratiques de la géographie conçu sur un canevas semblable à celui du présent article et clôturé par l'exposé de quelques questions d'actualité, exposés à faire, si possible par des spécialistes de l'aménagement.

Parmi les cours généraux, trois d'entre eux, la démographie, la sociologie et la pédologie sont portés au programme à titre transitoire, en attendant qu'ils soient intégrés dans le programme de la Licence à l'occasion de la prochaine révision de ce dernier. Remarquons toutefois que les notions de pédologie ont été depuis quelques années portées déjà au programme de cette licence mais comme cours libre.

Ceux de nos inscrits de la 5<sup>e</sup> année qui ont suivi ce cours et présenté l'examen sur sa matière en sont, cela va de soi, dispensés en 5<sup>e</sup> année.

Quant aux compléments d'économie politique, ils y sont à titre définitif : il s'agit d'une information complémentaire basée sur les notions du cours d'économie politique inscrit à la Licence et portant sur les sujets ci-après : pôles de croissance, zones de développement et théorie générale du développement.

Quant aux cours spécialisés de géographie humaine et économique, ils ont été conçus comme devant constituer des compléments aux matières correspondantes de la Licence, compléments orientés avant tout vers les nécessités techniques du géographe-consultant chargé de collaborer à une enquête régionale d'aménagement et de développement.

Le premier d'entre eux — *la géographie de la population et de la population active* — est, dans cet esprit, la suite logique et nécessaire d'un cours classique de démographie théorique : il s'attache à l'étude de la *répartition spatiale des variations* des phénomènes démographiques relatifs à la *population considérée dans son ensemble* (migrations, structure par âge, sexe, état-civil, mouvements naturels, taux de natalité, de mortalité, densité, répartition, surpeuplement), et relatifs à la *population active* (structure par âge, par sexe, par activité, suivant la qualification; mobilité et divers types de mouvements, taux d'activité, prévision de la population active). Cela doit conduire à la mise en évidence de centres d'attraction régionaux et de leur zone d'influence, de zones d'attraction prépondérante, de zone à fonction spécialisée (résidentielle, dortoir) et permettre d'envisager la répartition de la population d'après ses niveaux de vie, ses revenus, ses genres et modes de vie, etc...

Comme complément de géographie économique, le programme envisage surtout des *problèmes de localisation*, d'une part des productions agricoles (a), d'autre part des activités secondaires et tertiaires (b) enfin il fait une place très large à la géographie des transports (c).

a) Sous la rubrique, *localisation des produits agricoles*, il est prévu d'envisager d'abord la géographie des rapports villes-campagnes en faisant appel à des cas régionaux faisant apparaître les diverses interdépendances villes-campagnes. Ensuite vient la géographie agricole proprement dite, fondée sur les cours de la Licence et s'attachant aux différentes cultures et branches d'élevage (avec étude de répartition, importance, rendements, production, valeur, exigences, etc...). A cela, il faut ajouter l'étude fouillée des composants géographiques des systèmes de productions agricoles (avec examen du rôle du cadre physique et celui de l'homme), pour aboutir à poser le problème de la place d'une agriculture régionale dans l'économie nationale et celui de l'incidence des accords internationaux sur la géographie agricole.

b) Le cours relatif à la *géographie des activités secondaires et tertiaires* approfondit d'abord l'étude des facteurs de localisation en s'attachant plus spécialement aux influences techniques, aux types de site et de situation géographique, aux disponibilités en main-d'œuvre, aux facteurs financiers, aux facteurs psychologiques, à l'incidence des diverses formes d'une politique de localisation, de l'organisation d'un contrôle, d'une stimulation de cette localisation, d'une politique du plein emploi, d'une politique de développement et d'expansion. Tout cela conduisant à l'établissement des principes de localisation auxquels se rat-

tachent les problèmes de zonings industriels et des parcs industriels au niveau national et en fonction des répercussions des accords internationaux.

Ce cours comprend sous la rubrique de la localisation des activités tertiaires, celles des fonctions commerciales, administratives, intellectuelles, récréatives, touristiques et espaces verts.

c) *La géographie des transports* s'attache à l'étude des types de transports terrestres, routiers, par rail (et les gares), par eau (et les ports fluviaux), maritimes (et les ports), aériens (et les aéroports), par câble et par pipes-lines. Elle envisage ensuite la coordination entre ces divers types de transports, leur concurrence ainsi que leurs rapports avec la production (agricole et industrielle), l'habitat (rural et urbain) et les marchés, la politique et l'intégration européenne.

Les compléments de *géographie humaine* portent d'une part sur des questions de géographie agraire et d'habitat rural (a) et sur des questions de géographie urbaine et d'habitat urbain et industriel (b).

a) Sous cette rubrique, il est question en une première partie de structure agraire et d'aménagement des finages par l'étude des faits (différents types de structure parcellaire, propriété et exploitation, dynamique actuelle), leur interprétation; les problèmes posés par l'organisation actuelle de la structure agraire (parcelllement, morcellement, remembrement ou regroupement cultural, etc.; gabarit des propriétés et des exploitations et leurs conséquences), la géographie des compartimentages en régions agricoles et secteurs agricoles homogènes. Une deuxième partie de ce cours approfondit les notions d'habitat rural de la Licence par l'examen des problèmes posés par l'organisation actuelle de l'habitat rural et touchant à la maison rurale, à l'exode agricole, aux équipements communautaires, aux périmètres d'agglomération, etc... Une place est faite dans ce cours pour des questions qui, dans la mise en application de la loi belge sur le remembrement, appellent les services d'un géographe.

b) Le cours intitulé « *Questions de géographie urbaine et d'habitat urbain et industriel* » reprend et approfondit à des fins pratiques les notions acquises en Licence sur les principaux points ci-après : réseau et niveaux optima des villes, fonctions urbaines, le rôle des villes dans les régions polarisées, le tissu urbain et les problèmes d'unité d'habitat, d'unités de voisinage, de cantons urbains, de quartiers centraux, de types d'immeubles, de circulation, d'espaces verts, de types de complexes d'habitat, cités-jardins, cités-parcs, H.B.M. (habitations à bon marché), P.P.T. (maisons construites par la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne).

Enfin, des compléments de *géographie régionale* jugés utiles sont prévus relativement à de grands complexes régionaux — ruraux et surtout industriels et urbains — de l'Europe occidentale, de préférence ceux qui offrent des problèmes d'aménagement importants à résoudre et qui, éventuellement, ont déjà fait l'objet de surveys et de plans d'aménagement et de développement.

## V. — Les débouchés

La question des débouchés est hélas la plus délicate qui se soit dressée sur notre route dans la réalisation de l'enseignement complémentaire de géographie appliquée. Si nous en jugeons par la situation en Belgique, les espoirs, ainsi que nous l'allons voir, ne sont pas très grands, présentement tout au moins.

Depuis sa fondation en 1903, le Séminaire de Géographie a diplômé 24 docteurs du grade scientifique, 119 licenciés-agrégés et 8 docteurs du grade légal.

Presque tous sont entrés au service de l'Enseignement et y ont fait et y font carrière en qualité de professeurs, de préfet, de directeurs, voire d'inspecteur.

Mais dès après la seconde guerre mondiale, le Gouvernement belge a pris la décision de faire appel à des géographes, témoignant ainsi de la confiance dans les services que peut lui rendre la géographie appliquée et imitant en cela ce qui avait à l'époque été fait dans maints autres pays déjà, tels que l'Angleterre, les Pays-Bas, les Etats-Unis, etc.

Par un arrêté du Régent en date du 22 juillet 1946 publié au *Moniteur* le 28 juillet 1946, il a été créé auprès de l'Administration de l'Urbanisme (Ministère des Travaux Publics) un cadre de 29 licenciés en géographie au grade de secrétaires d'Administration, à répartir comme suit : 21 à nommer à titre définitif — dont 3 à la Direction Générale à Bruxelles et 18 dans les services extérieurs, c'est-à-dire dans les Directions provinciales — et 8 autres à nommer à titre temporaire et à utiliser suivant les nécessités soit à la Direction générale, soit dans les services extérieurs.

Dès les débuts, le nombre des géographes qui ont entrepris de faire carrière à l'Administration de l'Urbanisme a été assez appréciable, mais n'a jamais dépassé 50 % du nombre prévu au cadre. Cela résultait d'une part de la suspension de recrutement par suite des restrictions budgétaires, d'autre part de la pénurie de licenciés en géographie.

L'appel de l'Enseignement s'étant brusquement intensifié, tous les géographes temporaires et même quelque fois des définitifs ont — pour des raisons diverses — sollicité des chaires dans les écoles secondaires et normales.

A l'heure présente, il n'en reste que quelques-uns qui n'ont cessé de faire confiance à l'Administration de l'Urbanisme : ils sont répartis à raison de 2 à l'Administration Centrale et 1 dans 3 des 9 Directions provinciales; l'un d'entre eux a été nommé en qualité de Directeur d'une des Directions provinciales.

Bien que l'Administration ait transformé les postes de temporaires en postes définitifs, le nombre des géographes n'a pas augmenté. Cela tient aux mesures sans cesse renouvelées de suspension de recrutement et aussi à la pénurie persistante de licenciés-agrégés, leur nombre actuel suffisant à peine à répondre à l'appel de l'Enseignement. Mais on voit poindre le jour où cet appel va ralentir, ce qui offrira des possibilités nouvelles de recrutement.



Entre temps, le cadre de 1946 a été modifié pour pouvoir appeler des économistes et des sociologues à occuper un certain nombre des 29 postes de secrétaires d'administration. Pratiquement, le recrutement de ces spécialistes ne s'est pas révélé facile : très peu ont manifesté l'intention de faire acte de candidat.

En réalité, il ne faut pas craindre de le dire, cette situation résulte fondamentalement de ce que ces spécialistes, géographes, économistes ou sociologues ne sont qu'exceptionnellement utilisés à l'Administration à des tâches vraiment en rapport avec leur spécialisation scientifique, mais au contraire souvent à des besognes courantes d'administration.

Mais voici que d'ici peu, vont s'accumuler à l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire des documents de plus en plus nombreux d'enquêtes préparatoires et bientôt des plans d'aménagement et de développement émanant des équipes du secteur privé chargées par contrat de ces enquêtes et de ces plans.

Cela devrait être pour cette Administration le moment à choisir pour repenser entièrement l'utilisation efficiente des spécialistes universitaires soit à temps plein, soit à temps limité.

Le jour où un mode renoué de cette utilisation aura été mis en application — et ce ne peut tarder, vu les tâches écrasantes de coordination et d'arbitrage qui attendent cette Administration — nos diplômés de la 5<sup>e</sup> année complémentaire trouveront sans doute des débouchés dignes d'intérêt à tous égards et parfaitement adaptés à leur spécialisation.

En attendant, c'est le secteur privé qui utilise le plus les services des géographes dans les équipes chargées par contrat de l'établissement des surveys et des plans régionaux. Mais comme déjà dit, jusqu'à présent, ce sont les géographes liégeois qui sont ou ont été — pour des raisons esquissées par ailleurs — utilisés le plus dans ces équipes.

Bien que la quasi-entière du sol belge soit attribuée par régions à ces équipes, il reste à considérer que d'abord ces enquêtes sont en cours et offrent donc toujours des débouchés et qu'ensuite, une fois terminées, elles nécessiteront des mises à jour permanentes à intervalles réguliers. Parmi les spécialistes particulièrement bien désignés pour ces mises à jour, le géographe — d'un avis unanime — s'indique spécialement, surtout lorsqu'il sera porteur d'un certificat d'études complémentaires comme celui prévu pour notre 5<sup>e</sup> année.

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître qu'au total les espoirs pour des débouchés nombreux sont loin d'être encourageants dans notre pays.

Par contre, si l'on considère la situation dans certains pays étrangers, un optimisme certain est permis.

Aux Etats-Unis par exemple, les géographes non enseignants sont à présent plus nombreux que les enseignants, et parmi ces derniers, beaucoup font à temps partiel des travaux de géographie appliquée.

C'est qu'en effet (1) le gouvernement fédéral à lui seul utilise environ 500 géographes. Ce chiffre rapporté à la population belge serait ramené à une trentaine, ce qui correspond à l'effectif prévu au cadre de géographes de 1946. Parmi ces 500 géographes, 200 sont occupés au département de la *Défense Nationale* (non compris les centaines de cartographes du Service Cartographique de l'Armée dont beaucoup sont géographes) employés comme civils à temps plein dans les divers services de l'armée soit dans les bases d'outre-mer, soit à la métropole, dans les services du Pentagone.

Au Département de l'*Agriculture*, des géographes occupent des postes importants dans le Service de Conservation des Sols et dans celui des agricultures étrangères; il y a aussi des géographes notamment dans la division géographique du *Geological Survey* et au *Bureau des Mines*. Au Département du *Commerce*, on les emploie surtout dans les services du *Census* (En Belgique, des dispositions réglementaires prévoient des licenciés en géographie parmi les spécialistes pouvant briguer une place à l'Institut National de Statistique : jusqu'ici, ceci est toutefois resté lettre morte); de même aussi dans les services du développement des économies régionales (*Area Development Division*), dans ceux du commerce extérieur et de la navigation. Enfin plusieurs géographes sont occupés au *Département d'Etat* en qualité de *special advisor in Geography* non seulement à Washington mais aussi auprès des ambassades américaines à l'étranger. (Il y a à Londres un attaché d'ambassade géographe préposé à la prospection scientifique géographique au Royaume-Uni, en France, en Belgique et au Pays-Bas). Enfin, la *Bibliothèque du Congrès* utilise 15 géographes.

Comme autre débouché important pour les géographes aux Etats-Unis, il y a les *Pouvoirs publics* chargés de la planification régionale, Etats, villes; voire même des *associations privées* lesquelles utilisent à cette fin un nombre croissant de géographes à côté d'autres spécialistes. Les administrations communales des grandes villes utilisent dans leurs services d'urbanisme de 20 à 80 spécialistes tels que ingénieurs, architectes, économistes, sociologues, géographes. (On est loin de compte en Belgique à cet égard. A un moment donné, la Ville de Liège avait envisagé d'utiliser les services d'un géographe; c'est resté sans suite).

Il y a enfin les géographes travaillant comme consultants au sein de *bureaux d'experts* traitant pour le compte des Pouvoirs publics des problèmes particuliers de circulation, de transport, de zoning industriel, de centres commerciaux. (De semblables bureaux d'experts travaillent à présent dans notre pays au service des pouvoirs publics : je ne sais pas qu'il ait jusqu'ici fait appel à des géographes).

Les rémunérations offertes aux géographes consultants sont de loin plus élevées que celles pratiquées dans l'Enseignement; elles dépassent généralement \$ 100 par jour (les prestations d'ingénieurs conseils dans les groupes d'experts de chez nous sont tarifés à 5000 F par jour actuellement).

---

(1) Ce qui suit d'après PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, pp. 44-48.

Quant à l'emploi des géographes dans les affaires aux Etats-Unis, il est plus récent, mais en plein essor déjà. De grandes firmes telles que *Dupont de Nemours*, *Aluminium Cy*, *General Ford Corporation*, *Western Electric*, *American Tobacco*, *United Steel* emploient des géographes, à côté d'autres spécialistes pour les études d'approvisionnement, de marché, de localisation des usines et des entrepôts; les banques pour leur politique d'investissement en fonction de l'interprétation des faits de géographie économique; les compagnies de transports pour l'étude d'itinéraires, de courants de trafic, la rédaction de brochures touristiques; les « super-marchés », pour le choix de la localisation de nouveaux points de vente, les firmes d'ingénieurs-conseils pour les questions de localisation industrielle. Les firmes d'ingénieurs-conseils de chez nous confient ces questions à l'économiste. Les Américains ont compris l'intérêt d'avoir le géographe à côté de l'économiste. Les géographes américains sont décidés à élargir ce débouché en orientant leur enseignement en conséquence et aussi en faisant connaître dans la plus large mesure possible au monde des affaires ce que la géographie appliquée peut leur apporter.

Le cas des Etats-Unis est loin d'être isolé. Des pays de plus en plus nombreux — tant dans les zones intertropicales que sous les latitudes tempérées — ont résolument pris conscience de l'intérêt des applications pratiques de la géographie.

Il en est plus spécialement ainsi dans les pays d'économie socialiste. C'est en particulier le cas, d'après mes propres constatations sur place, en U.R.S.S. et en Pologne, surtout par l'intermédiaire de l'Institut de Géographie créé dans chacun de ces deux Etats au sein de leur Académie des Sciences (1) en vue de promouvoir la recherche pure mais aussi et surtout d'organiser les études dont les résultats s'insèrent dans les préoccupations de la planification nationale et régionale.

Dans les Etats socialistes, où « les influences géographiques ont force de loi puisqu'il s'agit ici d'une mise en place systématique et totalement rationnelle des moyens de productions » (2), le géographe est appelé à jouer un rôle pratique important tant dans le domaine de la géographie physique que dans celui de la géographie humaine et économique (3).

\* \* \*

(1) Voir à ce sujet TULIPPE, O., Les institutions soviétiques de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur en géographie. *Bull. de la Soc. Belge d'Etudes Géographiques*, t. XXVIII, 1959, n° 1.

(2) GEORGE, P., Sur quelques aspects des études géographiques en économie planifiée. *Ann. de Géographie*, 1950, pp. 362-364, cité dans PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 30.

(3) Les colloques géographes de ces deux pays ont publié sur le rôle des applications pratiques de géographie des études fouillées. Voir entre autres : GUERASSIMOV, I. R., Le rôle de la géographie dans la construction socialiste en U. R. S. S. et les tendances actuelles de son évolution, un *Essai de Géographie*, *Acad. Sc. U. R. S. S.*, 1956, et KOSTROWICKI, J., et LESZCZYCKI, St. L., Contribution of geography in the planning in Poland. *Przegląd Geograficzny*, 1958. En voir un résumé dans PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, pp. 29-33.

Parmi les débouchés particulièrement dignes d'intérêt, il faut signaler ici les résultats du récent Colloque de la Communauté Européenne (C. E. E.) et des géographes des Six Pays.

Ce Colloque a eu lieu à Bruxelles du 7 au 9 mars 1962, à l'invitation de la C. E. E. et avec la collaboration des spécialistes de celle-ci. Il avait pour objectif de mettre la C. E. E. à même de se faire une opinion sur les services que les géographes pourraient rendre à la C. E. E., au même titre que d'autres universitaires, tels les économistes.

Une quarantaine de géographes de la géographie appliquée des Six Pays ont pris part à ce Colloque.

Les résultats de celui-ci sont très encourageants. La C. E. E. a admis — sur la base des exposés faits par les géographes sur leurs travaux de géographie appliquée — que cette dernière doit avoir sa place dans les enquêtes et les recherches organisées par la Communauté. Un programme de collaboration C. E. E.-géographes a été esquissé. Un premier travail est déjà en cours : il s'agit d'une première enquête de la C. E. E. sur la région frontière de la Lorraine sidérurgique (France, Grand-Duché, Belgique). M. Sporeck a été choisi comme géographe belge en sa qualité de Secrétaire général du Centre d'Etudes du Bas-Luxembourg (C. E. B. L.), pour prendre une part effective à cette enquête.

\* \* \*

Au dernier Congrès International de Géographie à Stockholm en 1960, la Section de Géographie Appliquée présidée par le Professeur Ackermann de Washington et par moi-même, ayant suscité par son activité un très grand intérêt, l'assemblée générale de l'U.G.I. (Union Géographique Internationale) adopta à l'unanimité une résolution au terme de laquelle l'U.G.I. invite tous les pays membres à organiser chez eux des réunions et colloques en vue de donner au prochain Congrès International de Géographie, à Londres en 1964, réponse aux trois vœux ci-après :

- a) Préciser les contours et le contenu de la géographie appliquée;
- b) Etudier les problèmes de formation complémentaire des jeunes géographes qui se destinent à faire carrière en géographie appliquée;
- c) Dresser l'inventaire des possibilités de débouchés pour les jeunes géographes ainsi formés.

Pour faire suite à cette résolution de l'U.G.I., les géographes français ont organisé à Strasbourg en avril 1961 un premier colloque national auquel ils ont invité un certain nombre de pays, dont la Belgique. Au nom de celle-ci, il fut présenté à ce colloque un rapport détaillé sur l'activité des géographes belges au service de la géographie appliquée, rapport préparé au sein du Comité National belge de Géographie.

Dans ses résolutions, le Colloque de Strasbourg a émis le vœu d'instituer par pays un comité permanent chargé d'étudier les problèmes de méthode et de formation intéressant la géographie appliquée et de prendre contact avec les utilisateurs.

Sur ma proposition — tendant à ce que, pour la Belgique, ce comité permanent soit le Comité National de Géographie ou une commission choisie en son sein —, il fut décidé en novembre 1961, de créer cette commission de géographie appliquée; elle fut placée sous ma présidence. Elle a commencé son activité en janvier dernier.

Grâce à cette initiative, le Comité National de Géographie, émanation de l'Académie Royale de Belgique, pourra d'une part préparer le rapport de la Belgique au Congrès de Londres de 1964, et d'autre part, organiser dans notre pays les démarches nécessaires auprès des éventuels utilisateurs, en vue de donner la plus large diffusion à la géographie appliquée et à ses possibilités au service des Pouvoirs Publics et du secteur privé, tant à l'intérieur de nos frontières qu'outre-mer dans les pays du tiers-monde.

#### VI — Autres perspectives d'avenir de la géographie appliquée à Liège

Le développement du Tiers-Monde est notoirement devenu un des grands problèmes actuels. Dans les organisations internationales O.N.U., Unesco, F.A.O., etc., ainsi qu'au sein de beaucoup de pays, des initiatives sont prises et des actions entamées pour promouvoir l'économie des pays souvent encore appelés « sous-développés ».

La Belgique se préoccupe activement de prendre place dans ce concert d'efforts. Elle a d'abord institué en 1961 l'I.B.E.R.S.O.M. (Institut Belge d'Etudes et de Recherches Scientifiques dans les Pays d'Outre-mer), dans le dessein de mettre à la disposition des pays du Tiers-Monde les scientifiques et les techniciens rendus disponibles à la suite des événements du Congo.

Au début de 1962, vient de se créer « l'Office de Coopération au développement », autre institut, de type parastatal avec pour objectif le recrutement de spécialistes à mettre isolément ou en équipes à la disposition des pays « en voie de développement » du Tiers-Monde.

On le voit, il y a là une source considérable de débouchés pour les universitaires s'occupant de sciences appliquées.

Les premiers d'entre ceux-ci à s'y être intéressés furent les économistes et les techniciens. Mais on s'est ensuite aperçu que techniques et capitaux ne suffiraient pas. On a senti la nécessité de l'intervention des sciences sociales pour l'étude des « implications sociales » du progrès technique et économique. Enfin, récemment, la géographie a été appelée à contribuer à un nouvel élargissement, en mettant en valeur les « implications géographiques » du sous-développement, autrement dit en dégagant le rôle des facteurs géographiques dans ce sous-développement.

Ainsi est née au Séminaire de Géographie l'idée d'une seconde spécialisation *post graduate* en géographie humaine et économique appliquée, réservée aux régions intertropicales — et par extension aux pays

du Tiers-Monde — et de profiter ainsi de l'expérience acquise dans la recherche géographique au Congo par plusieurs de nos élèves et plus spécialement par deux d'entre eux, utilisés respectivement par l'I.N.E.A.C. (Institut National pour l'Etude Agronomique au Congo) et par F.U.L.R.E.A.C. (Fondation de l'Université de Liège pour les Recherches scientifiques au Congo et au Ruanda-Urundi) (1) et dont les travaux sont remarquablement orientés vers les applications pratiques de la géographie.

Le Tiers-Monde, il faut en convenir, exige d'être étudié à part des pays très développés.

En effet, d'abord parce que les conditions géographiques y sont souvent toutes différentes, de sorte que les *problèmes* s'y posent différemment; ensuite parce que les *techniques et méthodes de recherche* doivent être autres vu la rareté et l'imperfection de la documentation statistique et autre; enfin parce que les *moyens* à mettre en œuvre pour développer et aménager ces pays doivent être différents.

Devant cette triple originalité, nous en sommes vite arrivés au Séminaire de Géographie à la conviction que le programme prévu pour l'actuelle 5<sup>e</sup> année ne pourrait convenir que très imparfaitement à la préparation des géographes à mettre à la disposition des pays du Tiers-Monde. Aussi, avec l'aide et l'accord de nos collègues de la Section de géographie, avons-nous — pour faire face rapidement à toute éventualité — établi le programme ci-après d'une spécialisation qui pourrait elle aussi faire l'objet d'une année complémentaire différente de l'actuelle 5<sup>e</sup> année.

## PROGRAMME

### Certificat d'études complémentaires en Géographie (5<sup>e</sup> année)

#### Section de géographie humaine et économique appliquée.

Régions sous-développées.

1. Les applications pratiques de la géographie.
2. Démographie.
3. Notions de sociologie : analyse sociologique du sous-développement.
4. Compléments d'économie politique — théorie du développement économique.
5. Problèmes pédo-botaniques des régions sub- et intertropicales.

(1) Il s'agit de M. H. BEGUIN, docteur en géographie, chargé de recherches F. N. R. S. et de M. J. WILMET, docteur en géographie, aspirant F. N. R. S.

6. Etude géographique du sous-développement : répartition et aspects régionaux.
7. Compléments de géographie économique :
  - a) Problèmes de la localisation des productions agricoles.
  - b) Problèmes de la localisation des activités secondaires et tertiaires.
  - c) Problèmes de géographie des transports.
8. Compléments de géographie humaine :
  - a) Problèmes de géographie agraire et d'habitat rural.
  - b) Problèmes de géographie urbaine et d'habitat urbain et industriel.
  - c) Problèmes de géographie de la population et de la population active.
9. Problèmes géographiques du développement et de l'aménagement de régions sous-développées :
  - a) rurales,
  - b) industrielles et urbaines.
10. Questions d'actualité.

\* \* \*

L'éventualité de la création de cette nouvelle spécialisation pourrait peut-être trouver sous peu l'occasion favorable, maintenant que l'Université de Liège envisage résolument d'organiser un enseignement répondant aux nécessités de l'action en régions sous-développées.

Puisqu'il s'agit de science et d'action, il faut arriver à mettre en place des diplômés universitaires — de certaines disciplines — capables de faire face comme en région tempérée et de préférence en équipes, à des études préparatoires et des plans d'aménagement et de développement que d'autres spécialistes — ingénieurs, génie rural, architectes, etc... — exécuteront.

Dès lors, nantis de leur seul diplôme de fin d'études, nos licenciés ne peuvent convenir pour de telles tâches — quelle que soit la discipline considérée. Il faut faire plus !

Les avis sont partagés sur la question de savoir en quoi doit consister ce complément de formation.

Au Séminaire de Géographie, nous sommes d'avis qu'il ne peut s'agir de dispenser en complément un enseignement comportant un vernis de connaissances sur les pays intertropicaux et du Tiers-Monde en général. Une telle formation complémentaire est radicalement insuffisante pour la préparation d'hommes d'action sur le terrain.

Je ne vois pas pour ma part, la possibilité d'éviter une spécialisation par discipline dans chacune des disciplines universitaires appelées à rendre des services réels dans des domaines spécialisés, quitte en plus et par après, à coiffer chacune de ces spécialisations particulières d'un vernis commun de connaissances générales à préciser.

Dans une semblable éventualité, le Séminaire de Géographie a, comme il vient d'être dit, son programme de géographie humaine et économique appliquée prêt à être intégré dans l'institution universitaire nouvelle en gestation, soit tel quel, soit amendé compte tenu des nécessités inhérentes à une telle entreprise. Ce programme a été établi sur la base de l'expérience acquise par ceux de ses membres qui ont été au service de l'action.

Pour assurer cet enseignement, nous disposons dès maintenant au Séminaire des personnes possédant la qualification requise si, bien entendu, on nous autorise ici aussi à nous faire aider par les membres du personnel scientifique de notre institut.

Pour les étudiants qui désireraient entreprendre ces études, nous formulons le vœu que le F.N.R.S. les acceptent comme candidats à ses nouveaux mandats de stagiaires de recherches, mais qu'en plus le F.N.R.S. puisse aider sous une forme ou sous une autre ces étudiants, à faire des séjours d'études et de recherches dans les pays du Tiers-Monde.

Pour conclure, disons que le moment nous paraît devenu propice à cette nouvelle initiative du Séminaire de Géographie de notre Université, car un vaste domaine nouveau s'ouvre là aussi à présent aux applications de la géographie. En effet, comme je le fais pressentir par ailleurs, « on commence à prendre conscience de l'ampleur des problèmes relatifs à ce Tiers-Monde. Les pays occidentaux, les institutions internationales ont compris la nécessité de réaliser là d'énormes investissements pour réduire de dangereux déséquilibres mondiaux qui tendent naturellement à s'accroître. L'œuvre à accomplir est immense. L'avenir de l'humanité dépend pour une bonne part de l'énergie et de la vigueur avec lesquelles on étudiera ces problèmes. La géographie appliquée est appelée à rendre les plus grands services dans ce domaine » (1).

La création toute récente d'un nouveau parastatal belge, l'« Office de développement », fait entrevoir la détermination de la Belgique à collaborer pratiquement à l'assistance technique aux pays sous-développés. Par l'organisation de l'actuelle 5<sup>e</sup> année, le Séminaire de Géographie est à même d'offrir à cet Office des techniciens valables. Demain, par l'institution d'un second certificat d'études complémentaires, il pourrait offrir des chercheurs plus adéquatement préparés encore.

\* \* \*

Pour une information plus détaillée sur les activités des géographes au service de la géographie appliquée en Belgique, on pourra utilement se reporter aux travaux repris dans la liste bibliographique ci-après.

O. TULIPPE,  
Professeur à l'Université.

(1) PHILIPPONNEAU, M., *op. cit.*, p. 53.



APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE

- J. GOTTMAN, A. SESTINI, O. TULIPPE, E. C. WILLATS et M. A. VILA. — L'aménagement de l'Espace. Planification régionale et géographique. *Cahiers de la Fondation Nat. des Sciences Politiques*, n° 32, 1952, 140 pp.
- M. PHILIPPONNEAU. — Géographie et Action. Introduction à la géographie appliquée. Paris, 1960, 227 pp. — Voir aussi l'abondante information bibliographique publiée dans cet ouvrage.
- P. GEORGE. — Existe-t-il une géographie appliquée. *Ann. de Géogr.*, LXX<sup>e</sup> année, n° 380, juillet-août 1961, pp. 337-346.
- O. TULIPPE. — Géographie et urbanisme. *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géogr.*, Louvain, 1946, pp. 206-210. Suppl. aux *Trav. du Cercle de Géogr. liégeois.*, 1946, 5 pp.
- L'Urbanisme dans le plan naturel. — *Revue Universelle des Mines*, 9<sup>e</sup> série, t. III, n° 2, Liège, 1947, pp. 1-8. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 8 pp.
- Le plan national d'aménagement du territoire. *Le mouvement communal (Urbs Nova)*, Bruxelles, 1948, n° 242, pp. 9-21.
- La Géographie au service de l'Urbanisme en Belgique. *Revue de Géographie humaine et d'Ethnologie*, 1948, pp. 74-75.
- Aménagement et protection des sols en Belgique. *Les Cahiers d'Urbanisme*, Bruxelles, 1950, pp. 3-37. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 35 pp.
- Pour une politique de conservation du sol en Belgique. *La Petite Propriété Terrienne*, 5<sup>e</sup> année, juin 1951, n° 42, pp. 181-184. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 4 pp.
- La cartographie des sols. *La Petite Propriété Terrienne*, 5<sup>e</sup> année, 1951, n° 43, pp. 213-215, 1 photo. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 3 pp.
- La cartographie des sols en Belgique. *La Petite Propriété Terrienne*, 5<sup>e</sup> année, 1951, n° 45, pp. 293-295, 1 photo. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 3 pp.
- La géographie et les géographes au service de la planification régionale en Belgique. *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géogr.*, Louvain, 1951, t. XX, n° 1, pp. 165-189. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 25 pp.
- Etudes géographiques et vie rurale. *Revue Urbanisme*, Paris, nos 29-30, 7 pp., 5 fig., 3 photos.
- Remembrement ou regroupement culturel. *Les Cahiers d'Urbanisme*, n° 14, Bruxelles, 1953, 39 pp., 18 fig.
- Le substrat agraire en Belgique. Etude préliminaire. *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géogr.*, Louvain, 1953, t. XXII, pp. 19-91, 18 fig. *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, fasc. 85, 1953, 72 pp.
- Remembrement culturel ou regroupement culturel. *Actes du Congrès de l'A. F. A. S. Luxembourg, 1953*, Luxembourg, 1955, pp. 340-344. *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, fasc. 95, Liège, 1955, 5 pp.
- Le remembrement rural et le regroupement culturel. *Journée de Remembrement des Biens ruraux du 27-2-1955 à Waremmé*, pp. 13-24, 4 fig. *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, fasc. 96, Liège, 1955, 11 pp.
- Les membres du Séminaire de Géographie au service du Congo belge. *Bull. de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1955, n° 3, pp. 26-39. Suppl. aux *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois.*, 14 pp.
- La géographie appliquée. *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géogr.*, Louvain 1956, t. XXV, pp. 59-113. *Trav. de Cercle des Géogr. liégeois.*, fasc. 97, 54 pp.
- La mise en valeur et l'aménagement des régions rurales. Exposé introductif et rapport général du Congrès National de la Fédération belge de l'Urbanisme et de l'Habitation, Bruxelles, 1956. *Les Cahiers d'Urbanisme*, n° 21, Bruxelles, pp. 32-40.
- La géographie au service de la planification régionale en Belgique et suggestions au sujet d'un enseignement universitaire de Géographie appliquée. *Comptes rendus du Congrès International de Géographie de Rio de Janeiro, 1956.*

- Les études agraires au service de la planification régionale. *Comptes rendus du Congrès de Washington du 8 au 15 août 1952*, New York, 1957, pp. 238-243.
- Qu'est-ce que le « Survey du territoire ». Communication du Colloque du Collège de l'Europe à Bruges, 24-27 mars 1958. *Les Cahiers de Bruges*, Bruges, 8<sup>e</sup> année, 1958, pp. 12-14.
- L'aménagement régional, support des économies régionales. Le point de vue scientifique dans le plan régional d'aménagement. De sa conception à sa réalisation. *Fédération belge de l'Urbanisme et de l'Habitation*, VI<sup>e</sup> Congrès National, Liège, 1959, pp. 29-35.
- Présentation de l'Atlas du Survey National. *Bull. de l'Académie Royale de Belgique* (classe des Sciences, séance du 5 juillet 1958), Bruxelles, 1958, pp. 632-633.
- Problèmes de Géographie appliquée au Congo belge. *Proceedings of I. G. U. Regional Conference in Japan*, 1957, Tokio, 1959, pp. 157-519.
- L'Atlas de Belgique. *La mouvement scientifique en Belgique* (Fédération belge des Sociétés Scientifiques), 1960, n<sup>o</sup> 1, pp. 57-62.
- L'Atlas du Survey National. *Le mouvement scientifique en Belgique* (Fédération belge des Sociétés Scientifiques), 1960, n<sup>o</sup> 2, pp. 129-133.
- L'activité du Comité National de Géographie au service de la Commission des Atlas Nationaux de l'U. G. I. *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géogr.*, t. XIX, 1960, n<sup>o</sup> 1, pp. 183-200. *Trav. du Cercle des Géogr. liégeois*, fasc. 117, Liège, 1961.
- Les géographes au service de la Planification régionale en Belgique. *Tijdschr. voor Econ. en Soc. Geografie*, t. 51, 1960, pp. 123-133; voir aussi *Bull. Soc. serbe de Géogr.*, XI, 1960, pp. 81-85.
- Propositions en vue d'améliorer les Atlas Nationaux. *Congrès Intern. de Géogr. Norden*, 1960, *Abstracts of Papers*, p. 295.
- Départage des chapitres des surveys régionaux entre géographes, économistes et sociologues. *Ibid.*, pp. 295-296.
- Structures économiques et structures humaines dans les études d'économie régionales. *Comptes rendus de la « Conference on Economic Regions »*, Pologne, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 1959, Varsovie, 1960.
- Aménagement régional et géographie en Belgique. *Geografskog Glasnik*, Zagreb, t. XXII, 1960, 8 pp.
- Structures humaines et structures économiques. Méthodes de recherche au sujet de la sphère d'influence des divers centres d'après leur importance régionale. *Problems of Economic Regions, « Geographical Studies »*, n<sup>o</sup> 27, Varsovie, 1961, pp. 177-190.

# Les Carrières universitaires

---

## A propos des Sciences nucléaires

Les sciences nucléaires attirent volontiers à l'heure actuelle l'attention des jeunes. Aussi avons-nous souvent l'occasion d'entendre poser les questions suivantes :

Quelles sont les études qui sont susceptibles de conduire au mieux vers ces sciences et leurs applications ?

Quels sont les débouchés que ces études offrent ?

À la première de ces questions nous pouvons répondre que plusieurs possibilités existent suivant les aptitudes ou les désirs particuliers des intéressés. Envisageons les diverses orientations.

La licence en sciences physiques (4 ans) est la première voie qui permet à côté d'une prise de contact avec toutes les sciences physiques une spécialisation en physique nucléaire.

Pour ceux que tentent les mathématiques nous trouvons la licence en sciences mathématiques (4 ans) qui préparent aux nombreuses études théoriques qu'entraînent les problèmes nucléaires.

La licence en sciences chimiques (4 ans), de son côté, sera la voie qu'adopteront ceux qui se sentent plus tentés par l'aspect chimique de ces problèmes.

Quant à ceux qu'attire le côté technique des sciences nucléaires ils trouveront dans les études d'ingénieur physicien (5 ans) en y choisissant l'orientation physique nucléaire la réponse à leurs souhaits.

Je me trouve souvent à la suite des indications précédentes, exposées à l'un ou l'autre jeune, devant une hésitation : comment en effet savoir en fin des études moyennes quel sera l'aspect des sciences nucléaires, physique, théorique, chimique ou technique, qui répondra le mieux aux aspirations, aux aptitudes de l'intéressé ? À part certains cas particuliers où l'on sent déjà une orientation qui se dessine, ce n'est généralement qu'au cours des premières années d'Université, au contact des sciences y enseignées, qu'apparaîtront les tendances vers telle ou telle spécialisation.

C'est pourquoi je conseille le plus souvent de présenter l'examen d'entrée à la candidature ingénieur, de s'inscrire à cette candidature et en même temps à l'examen complémentaire de candidature en sciences physiques. Cela permet de différer jusqu'à la fin de la 2<sup>e</sup> année d'université la décision quant à l'orientation future. Cette solution est un inconvénient pour les chimistes, la 1<sup>re</sup> candidature en sciences chimiques ne se concilient que difficilement avec une orientation différée.

Ajoutons que l'Université de Liège a obtenu la création d'un Centre interfacultaire des Sciences nucléaires qui permet au porteur d'un diplôme universitaire (ingénieur civil, docteur en médecine, pharmacien, licencié en sciences,...) d'obtenir en 1 ou 2 épreuves à son choix le diplôme de licencié en sciences nucléaires (de sa spécialité).

Envisageons maintenant rapidement les possibilités d'avenir.

Des laboratoires universitaires se sont attachés des collaborateurs spécialisés notamment des collaborateurs dépendant de certains organismes tel que l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires.

Le Centre d'études de l'Energie nucléaire (Mol) dispose d'un personnel assez nombreux dans lequel nous voyons figurer des ingénieurs de diverses formations (physiciens, électriciens, électroniciens, métallurgistes, chimistes, mécaniciens...), des licenciés en sciences mathématiques, en sciences physiques, en sciences chimiques, des docteurs en médecine,...

D'autres grandes organisations internationales font appel à des spécialistes des sciences nucléaires : citons l'Euratom et le C.E.R.N.

Quelques industries nationales se sont aussi adjoint de tels spécialistes, soit que leur fabrication soit orientée vers un appareillage, des accessoires ou des matières premières intéressant les sciences nucléaires, soit qu'elles soient entrées dans la voie des applications industrielles des radioisotopes. Il faut bien reconnaître que cette dernière tendance est encore fort timide en Belgique mais en présence du gros intérêt que peuvent offrir ces applications, on peut être assuré qu'elle ne fera que se développer.

G. GUEBEN,

Professeur à l'Université.

## La Vie de notre Association

### L'Assemblée générale de 1962

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue le vendredi 16 mars, en la salle des professeurs de l'Université.

Devant une assistance nombreuse et choisie, M. A. Leroux, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Il évoque alors, devant l'assemblée debout, l'attachante personnalité de feu M. G. Derricks, président et grand animateur de l'Association des Anciens de l'Université de Liège au Congo, décédé, dans des circonstances tragiques, à Elisabethville, le 16 décembre 1961.

Monsieur le Président fait ensuite part à l'Assemblée de ce que l'Association organisera, le 12 avril, une manifestation d'Hommage à M. A. Dewandre, qui permettra à tous les « amis » de l'Université d'exprimer d'une manière solennelle et publique toute la reconnaissance qui est due à notre Président Honoraire pour le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve, depuis près de quinze années, à l'égard des « Amis de l'Université » ainsi que de notre *Alma Mater*.

Il remercie M. E. Frenay, doyen de la Faculté des Sciences appliquées, d'avoir accepté de faire, dans le cadre de cette manifestation, une conférence sur la « Réforme des Etudes d'Ingénieur civil à l'Université de Liège », sujet auquel s'est toujours intéressé le grand ingénieur qu'est M. A. Dewandre.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1961, M. J. Dembour, secrétaire, esquisse les principaux traits du rapport d'activités de l'Association au cours du 31<sup>e</sup> exercice.

Il nous a paru souhaitable de publier ici le texte intégral de ce rapport d'activités.

### *Rapport d'activités 1961*

#### *Avant-propos.*

La prise de conscience par les dirigeants et l'opinion publique de notre pays des problèmes que pose l'évolution dynamique de la population universitaire dans la décade à venir ainsi que des conséquences de cette évolution sur notre appareil d'enseignement supérieur, constitue un des événements marquants en 1961.

Nous formulons des vœux pour que ces problèmes, dont l'importance ne peut être sous-estimée sans désastre pour l'avenir intellectuel de la nation, trouvent des solutions à long terme, élaborées en étroite

collaboration avec nos universités et fondées sur les principes qui paraissent devoir guider toute réforme de la structure de notre enseignement supérieur, à savoir : ne consentir aucun sacrifice sur la qualité de l'enseignement universitaire, mais en accroître l'efficacité; assurer l'égalité du point de départ au seuil des études universitaires et éviter tout gaspillage de moyens humains et financiers.

Pour l'Université de Liège, l'année 1961 a été marquée par la nomination, pour un nouveau terme de quatre ans, de M. M. Dubuisson aux hautes fonctions de Recteur ainsi que par celle de M. C. Renard en qualité de Vice-Président du Conseil d'administration de l'Université.

Ainsi, grâce à la parfaite identité de vues entre les plus hautes autorités du pays et le Conseil académique, notre *Alma Mater* conserve à sa barre deux personnalités à la mesure des entreprises qui visent à faire de l'Université de Liège, à la fois, la plus belle université d'Europe et une force plus vivante au service du développement moral, intellectuel et matériel de la Communauté.

Parmi les réalisations importantes de l'Université, nous relevons, pour l'année écoulée, la création d'une « Maison Internationale ». Cette création s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action visant, notamment, à accroître le nombre des étudiants étrangers à Liège. Elle réjouit dès lors tous ceux qui, comme notre Association, ont été et restent préoccupés du rayonnement international et du développement des relations culturelles de notre Université.

Sur le plan de notre Association, l'année a été marquée par un certain nombre d'événements dont le plus important est, certes, la démission de M. A. Dewandre des fonctions de Président qu'il assumait depuis près de 14 années. C'est, en effet, au mois de mars 1948, que le Conseil d'administration appelait à sa présidence M. Dewandre, qui succédait ainsi à M. le Recteur G. Duesberg, Président fondateur. Malgré ses multiples activités, M. le Président Dewandre n'a cessé d'œuvrer au développement de notre Association et à la réalisation des objectifs que celle-ci poursuit.

A l'unanimité, notre Conseil, désirant témoigner d'une manière durable, les sentiments de gratitude qu'éprouvent tous les Amis de l'Université à l'endroit de M. Dewandre, a, en sa séance du 20 octobre, décidé de lui décerner le titre de Président Honoraire des Amis de l'Université. C'est donc à ce titre et à celui d'administrateur que M. Dewandre continuera, c'est notre vœu le plus cher, d'apporter pour la réalisation de nos activités, ses conseils toujours judicieux ainsi que son bienveillant appui.

Au cours de cette même séance, le Conseil a élu à l'unanimité Président des Amis, M. A. Leroux, Administrateur-Directeur général de la Société Belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly, Président de la Fédération des Industries Chimiques de Belgique et membre de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université.

Quelques modifications intervenues au Secrétariat général de l'Association doivent être signalées. M. L. Wéry, qui a, pendant plus de deux années, dirigé notre Secrétariat administratif, nous a quitté pour créer, à la demande de Monsieur le Recteur, un « Service d'Information » au sein de l'Administration de l'Université.

Le Secrétariat général de l'Association et le Centre de Documentation et d'Information sont aujourd'hui dirigés par deux universitaires : MM. R. Put et M. Renard. Ceux-ci sont activement aidés dans leurs tâches par deux employées sténo-dactylographes : Milles C. Babun et M. Pesser.

Le 27 décembre, notre Secrétaire général et notre Centre de Documentation et d'Information, ont été transférés dans un magnifique appartement mis gracieusement à notre disposition par les Autorités Académiques et situés dans le nouvel immeuble du 13-15, Place du XX août.

Nos nouveaux bureaux nous permettront de faire face avec confiance, au développement considérable de nos activités dans les années à venir.

Comme les années précédentes, notre rapport comportera deux parties. Nous parlerons, d'abord, de notre action dans le domaine de l'aide aux jeunes gens qui se trouvent confrontés avec le problème du choix des études et des carrières. Nous traiterons ensuite, de celles de nos activités qui visèrent à assurer à l'Université la sympathie agissante des milieux qui la composent et qui l'entourent.

### I. — *Le Centre d'Information*

L'action de notre Centre d'Information s'est développée dans trois directions : la documentation, l'information individuelle et l'information collective.

A. *En ce qui concerne la documentation*, nous avons poursuivi la mise à jour des dossiers relatifs aux diverses études et carrières universitaires.

A cette fin, le Centre a procédé au dépouillement de nombreux ouvrages et a échangé une correspondance abondante avec les divers secteurs professionnels, publics et privés.

Mais un problème que nous invoquions l'an dernier n'a pas encore été résolu : celui de la constitution de dossiers complets relatifs aux études dans les autres universités belges et étrangères ainsi qu'à leurs débouchés.

La constitution d'une documentation adéquate nécessiterait, à cet égard, un important travail de recherche qui ne peut être accompli que par des institutions spécialisées œuvrant, en collaboration, au niveau national.

B. *Sur le plan de l'information individuelle*, notre Centre a vu augmenter le nombre des consultations données en ses locaux.

De 800 en 1960, ce nombre est passé, en 1961, à 840. Ainsi, depuis sa création en 1949, le Centre a répondu aux problèmes qui lui étaient posés par plus de 7300 visiteurs. Observons que ces chiffres ne tiennent pas compte des nombreuses consultations individuelles données par le Centre à l'extérieur, notamment, à l'occasion des séances d'information collective auxquelles il participe, comme on le verra par ailleurs.

C. *Sur le plan de l'information collective*, notre action s'est poursuivie sous de multiples aspects :

1) La brochure « Les études universitaires à Liège » rédigée par M. R. Clémens, a continué d'apporter une aide déterminante tant aux jeunes gens qui songent à entreprendre des études universitaires qu'à ceux qui s'emploient à les éclairer.

La brochure de M. R. Clémens a été adressée à de nombreuses personnes, particulièrement à des chefs d'établissements de l'enseignement secondaire, à des dirigeants de Centres psycho-médico-sociaux, à des parents ou à des futurs étudiants.

Par ailleurs, un syllabus contenant des tableaux d'organisation des études et des indications relatives au Service des étudiants, a été distribué aux élèves des classes supérieures de 41 établissements de la partie francophone du pays et du Grand-Duché de Luxembourg.

2) Le 18 avril, à l'occasion de la traditionnelle visite de l'Université que nous organisons à l'intention des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire, 1058 rhétoriciens et 81 professeurs appartenant à 42 établissements de l'enseignement moyen ont pris un premier contact avec les diverses disciplines enseignées à l'Université.

Nous tenons à remercier ici les membres du personnel enseignant, scientifique et administratif, qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont accepté de prendre une part active dans la réalisation de cette manifestation très appréciée des futurs étudiants.

3) L'an dernier, vingt-cinq établissements de l'enseignement secondaire avaient accueilli favorablement la proposition que nous leur avons faite d'organiser chez eux des séances d'information collective à l'intention de leurs élèves des dernières années.

Durant le présent exercice, plus de 1000 rhétoriciens appartenant à trente-sept établissements éloignés de Liège, ont eu l'occasion d'entrer en contact avec un membre de notre secrétariat et de débattre avec lui la question du choix de leurs études supérieures et de leur carrière.

Dans dix-neuf des établissements visités, les prises de contact avec les élèves ont été suivies de réunions de parents auxquelles notre délégué a participé.

4) Plusieurs Rotary-Club ont, cette année encore, organisé des « opérations carrières » pour lesquelles notre collaboration a été demandée.



Grâce à ces initiatives, de nombreux jeunes gens ont eu l'occasion de consulter des personnalités éminentes représentant les professions vers lesquelles les jeunes sont attirés, En associant le Centre à ses manifestations, les Rotary-Clubs ont permis aux futurs étudiants de s'informer à la fois sur les études universitaires et les carrières auxquelles ces études conduisent.

5) Le 20 février, nous avons convié les dirigeants de l'enseignement moyen à participer à une « Séance d'information sur les problèmes de collaboration entre l'Université et l'Enseignement secondaire ». Cette manifestation avait pour but de resserrer les liens qui unissent les deux réseaux d'enseignement en jetant les bases d'un dialogue que chacun désire voir s'établir.

31 chefs d'établissements, 72 professeurs de l'enseignement secondaire belge, 8 inspecteurs, 2 inspecteurs généraux et 2 directeurs généraux ainsi que 2 professeurs de l'enseignement moyen du Grand-Duché de Luxembourg ont participé aux travaux de cette journée ainsi qu'au déjeuner offert par notre Association au Restaurant du Bon Marché.

Au cours de la matinée, M. le Professeur F. Duyckaerts, membre du Comité des Experts du Conseil national de la Politique scientifique, a entretenu nos invités des « Discordances actuelles entre l'Université et l'Enseignement moyen ».

L'après-midi après « La présentation du Service des Etudiants », par M. J. Delchevalerie, chef du Cabinet de Monsieur le Recteur, un débat animé s'est déroulé sous la présidence de M. le Professeur F. Duyckaerts.

C'est principalement la nécessité de rapports plus fréquents entre les professeurs des deux enseignements qui s'est dégagée du débat axé sur les « Modalités pratiques d'une meilleure coopération entre l'Université et l'Enseignement moyen ».

Pour répondre aux vœux de l'Assemblée, nous avons décidé de créer une commission restreinte, composée au départ de 4 professeurs de l'Université et 2 délégués de l'Enseignement moyen officiel et de 2 délégués de l'enseignement moyen libre.

Ce groupe de travail se réunira prochainement sous la présidence de M. Duyckaerts. Il aura pour mission :

- d'étudier la possibilité d'organiser des séminaires de perfectionnement scientifique des professeurs de l'enseignement secondaire;
- d'examiner les moyens susceptibles d'améliorer les programmes de l'agrégation de l'Enseignement moyen du degré supérieur et les stages, en vue d'accroître leur efficacité;
- d'élaborer les bases d'un programme de contacts permanents entre les deux enseignements.

Le compte rendu de cette séance sera publié dans la prochaine livraison de notre bulletin.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et très particulièrement M. le Professeur F. Duyckaerts et M. J. Delchevalerie.

Une fois de plus, Monsieur le Recteur a manifesté l'intérêt qu'il porte aux activités de notre Association en se faisant représenter aux travaux du colloque par M. le Vice-Président Renard et en offrant à midi, une réception en l'honneur de nos hôtes.

6) Notre Centre a poursuivi l'action entreprise en vue de venir en aide aux diplômés universitaires à la recherche d'une situation.

Plus de 600 offres d'emploi portées à notre connaissances depuis la dernière Assemblée générale ont reçu une très large diffusion. 225 personnes sont venues nous consulter.

Comme les années précédentes, la liste des jeunes diplômés des sections conduisant normalement aux carrières de l'enseignement secondaire a été adressée aux dirigeants des établissements de la partie francophone du pays. D'autres listes de diplômés sont tenues à la disposition des entreprises qui recherchent du personnel universitaire.

L'importance que revêt pour les jeunes diplômés universitaires le problème de la recherche d'une situation nous donne à penser que nous pourrions leur être utiles en mettant sur pied un nouveau service. La question est dès à présent à l'étude et notre Association se propose de soumettre un rapport sur ce sujet aux Autorités académiques.

## II. — *Contribution au rayonnement de l'Université*

Tout en assurant le fonctionnement du Centre de Documentation et d'Information sur les Etudes et les Carrières universitaires, notre Association a pris, au cours de l'exercice 1961, une part très active dans l'action menée en vue d'assurer le rayonnement de l'Université.

1) Parmi nos préoccupations dominantes figurent le maintien et le renforcement des contacts entre l'Université et ses anciens. Dans cette optique, nous avons développé cette année encore et en liaison avec le Service des Etudiants, des contacts avec les dirigeants des Cercles d'Etudiants et des journaux étudiantins avec lesquels notre Bulletin trimestriel entretient un service régulier d'échange.

Grâce à cette action, l'Association a pu faire mieux connaître auprès des étudiants, que nous considérons comme des membres en puissance, l'esprit et les objectifs qui nous guident.

2) Dans le cadre d'une politique de présence de l'Université, notre secrétariat a effectué les études nécessaires en vue de la réalisation d'un « Annuaire général des Anciens de l'Université de Liège ».

Ces études ont été menées sur les plans suivants : présentation générale, contenu, processus de réalisation, collecte des informations, mise en œuvre pratique et financement.

Ces études sont virtuellement achevées et avec l'aide financière de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université,

notre Secrétariat réalisera, au cours de l'exercice 1962, l'édition de l'Annuaire dans lequel figureront des indications relatives à tous les diplômés de l'Université de Liège actuellement en vie et que nous pourrions toucher.

L'Annuaire sera un outil précieux. Il rendra, nous en sommes persuadés, de grands services, tout particulièrement aux Autorités académiques, aux Associations d'anciens, aux organismes officiels et aux entreprises industrielles et commerciales.

Au surplus, l'Annuaire nous permettra de susciter plus aisément des « Comités d'Extension universitaire » dans les diverses régions du pays. Il nous aidera dans nos contacts avec l'enseignement moyen, il facilitera le regroupement des Anciens qui ne disposent pas d'Association facultative et il épaulera nos efforts dans le domaine du « Placement des étudiants ».

Enfin et surtout, tout en augmentant notre crédit auprès de l'opinion publique, un Annuaire général des Anciens de l'Université de Liège contribuera, nous l'espérons, à forger un esprit communautaire si nécessaire à l'Université et ses diplômés.

3) C'est dans cette perspective d'une amélioration constante des relations avec les milieux qui composent et entourent l'Université, que s'inscrit la rédaction et la publication de la Revue d'information *Liège-Université* que Monsieur le Recteur nous a confiée voici déjà deux années. Cinq numéros de *Liège-Université* ont été publiés depuis notre dernière Assemblée générale. La diffusion du *Liège-Université* est constamment revue et étendue. Nous désirons, en effet, que cette publication soit un instrument de premier plan de la politique de présence de l'Université.

4) La composition de notre Bulletin trimestriel qui avait été modifiée l'an dernier en fonction de la parution de *Liège-Université* a été reconsidérée. Dans le but d'accroître l'homogénéité de chacune des livraisons, nous avons cru nécessaire d'axer chaque numéro sur un sujet ou un thème déterminé.

D'autre part, parmi les informations que notre Bulletin présente régulièrement à ses lecteurs, les renseignements d'ordre statistique relatifs à notre *Alma Mater* ainsi qu'aux autres institutions d'enseignement belges et étrangères, se sont constamment développées et revêtent, pour un grand nombre de nos lecteurs, un intérêt certain. La rédaction a dès lors estimé devoir regrouper dorénavant, dans une même livraison de ce Bulletin trimestriel, l'ensemble de ces données statistiques, pour la plupart inédites.

Cette formule présente l'avantage de livrer chaque année, à la même époque, un document d'informations statistiques complet et maniable.

Remarquons aussi que la chronique « La Vie de notre Association » a été amplifiée dans nos deux dernières livraisons. Il en sera

de même à l'avenir. Ainsi, nos lecteurs seront davantage informés des activités de l'Association.

Depuis notre dernière Assemblée, quatre numéros du Bulletin sont sortis de presse.

— C'est dans le n° 1961/4 qu'ont été publiés, cette année, l'ensemble des informations statistiques intéressant l'Université de Liège et les autres aspects de l'enseignement supérieur en Belgique et à l'étranger.

— Le n° 1961/1 contenait les allocutions prononcées par Monsieur le Recteur et MM. les Professeurs V. Desreux et H. Louis, à l'occasion de la séance d'information sur « L'Université de Liège au Sart-Tilman » organisée le 13 mars par notre Association. Cette livraison publiait également les exposés faits par M. le Professeur Pasquasy, Mme Hentjens, Mlle M. L. Mottard et MM. R. Put et G. Doutrepont, lors de la « Journée d'information sur les Services des étudiants de l'Université de Liège » organisée, par nous, à l'intention des dirigeants des Centres Psycho-médico-sociaux.

— Le n° 1961/3 était consacré à une étude de M. F. Kelders, chargé de recherche à l'Institut de Sociologie, sur « L'Université et le perfectionnement des chefs d'entreprise ».

— Dans la chronique intitulée « Les Carrières universitaires », nous avons présenté dans le n° 1961/2 un article intitulé « De l'analyse financière » et dans le n° 1961/3, une étude de M. R. Put consacrée à « Un aspect de la réforme administrative : Le recrutement des agents de la première catégorie ».

— Le « Centre interdisciplinaire de Génétique » a été présenté par M. J. Moutschen, chef de travaux à l'Université, dans le cadre de notre chronique « Les Services universitaires », du n° 1961/3.

— Dans le cadre de nos autres chroniques habituelles, nous avons publié, dans le n° 1961/3, « La carrière et les ouvrages du Professeur Fernand Desonay » par M. le Professeur R. Vivier, ainsi que « En la Salle académique... » groupant quelques souvenirs sur feu M. le Professeur J. Hubaux, par M. le Professeur J. Duchesne-Guillemin, dans le n° 1961/4.

5) Depuis deux années déjà, notre Association a été chargée de réaliser un programme d'extension universitaire dans les provinces wallonnes du pays. Dans le cadre de cette mission, nous avons collaboré à la mise sur pied d'un important cycle d'activités de la Section namuroise des Anciens de l'Université de Liège.

Ainsi, de nombreux professeurs des différentes facultés de l'Université ont pu prendre la parole à la tribune de la section namuroise et contribuer par là à resserrer les liens qui unissent l'Université et ses Anciens résidant à Namur.

Le problème de la création de nouvelles sections régionales retient notre attention. Nous espérons, nous l'avons dit, que la publication d'un Annuaire général des Anciens de l'Université de Liège contribuera à l'amélioration de nos moyens d'action dans ce domaine.

Au cours de l'exercice écoulé, les rapports entre notre Secrétariat administratif et le Centre Belge des Relations Publiques se sont intensifiés.

Grâce à l'intervention financière de la Commission Administrative du Patrimoine de l'Université, M. L. Wéry, alors directeur administratif de l'Association, a participé à une mission Relations Publiques aux Etats-Unis organisée conjointement par le Centre Belge de Relations Publiques et par l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité.

Des travaux au sein de la mission et des contacts pris avec quinze universités américaines et canadiennes, M. L. Wéry a tiré de riches et multiples enseignements, qui, tout en contribuant à sa formation professionnelle, sont venus nourrir ses perspectives d'action au sein de l'administration de l'Université.

Soulignons que la participation d'un membre du Secrétariat de notre Association, représentant l'Université de Liège, n'a pas manqué d'être interprétée aux Etats-Unis et en Belgique comme l'indice d'une dynamique politique de présence, comme la marque du souci que notre Université porte aux problèmes de ses bonnes relations avec tous ses publics et comme la marque de sa détermination à mettre ses collaborateurs en mesure de la servir efficacement.

Un associé, M. le Professeur Piret, s'étonne de ce que les professeurs de l'Université n'aient pas été invités à participer à la séance d'information sur « Les problèmes de collaboration entre l'Université et l'Enseignement moyen » organisée par l'Association.

Répondant à M. le Professeur Piret, M. le Président A. Leroux précise qu'en organisant la manifestation du 20 février, l'Association avait pour objectif de consulter les représentants de l'Enseignement moyen, afin de savoir s'ils désiraient et sous quelles formes, entamer un dialogue avec l'Université. Les travaux de cette journée ayant fait apparaître le désir des délégués de l'Enseignement moyen d'entretenir des relations suivies avec l'Université, l'Association a décidé de mettre sur pied une Commission qui étudiera les possibilités de réaliser cette collaboration entre les deux réseaux d'enseignement. Monsieur le Président poursuit en assurant l'assemblée que des professeurs de l'Université seront associés aux travaux de la commission ainsi qu'à la réalisation des objectifs qui seraient définis par celle-ci. La séance d'information du 20 février ne constituait, en réalité, qu'une enquête préalable.

M. le Professeur Moureau se réjouit de voir l'Association organiser, cette année encore, une visite de l'Université à l'intention des rhétoriciens. Il forme le vœu qu'à l'avenir, la visite des services de l'Hôpital de Bavière puisse s'étendre sur un plus grand laps de temps, par exemple deux journées.

Monsieur le Président remercie M. le Professeur Moureau de cette suggestion particulièrement intéressante et l'assure que la formule qu'il propose sera étudiée très sérieusement.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

En l'absence de M. A. Buttgenbach, trésorier, empêché, M. J. Dembour, donne ensuite à l'Assemblée connaissance de la situation financière de l'Association.

Celle-ci se solde par un surplus de recettes sur les dépenses de 68.032 fr.

M. J. Dembour précise, cependant, que l'augmentation du patrimoine de l'Association n'est pas aussi conséquente qu'elle n'apparaît à première vue, ce surplus des recettes sur les dépenses étant plus apparent que réel.

En effet, il faut déduire de ce surplus de recettes sur les dépenses une somme de 57.694 fr. provenant : d'une diminution de 8.476 fr. enregistrée au portefeuille des titres appartenant à l'Association, diminution due d'une part, au remboursement d'obligations pour une valeur de 10.500 fr. et d'autre part, d'une plus-value sur les titres restants d'une valeur de 2.024 fr.; d'amortissements effectués pour un montant de 12.540 fr. et d'une dette de 36.578 fr. que l'Association conserve à l'égard du service de la taxe de transmission.

Ainsi, l'augmentation du patrimoine de l'Association en 1961, n'est en réalité que de 10.438 fr.

Comme le patrimoine s'élevait fin 1960 à 694.155 fr., il s'élève, le 31 décembre 1961, à 704.593 fr.

Le bilan de l'Association est approuvé à l'unanimité.

\* \* \*

M. A. Leroux proclame ensuite les lauréats des Prix des Amis de l'Université.

Pour l'année académique 1960-1961, six candidatures ont été régulièrement déposées; cinq des six candidatures déposées ont été retenues.

Les travaux des candidats ont été soumis à des commissions d'examen de trois membres qui ont bien voulu tenir rapport au Conseil et dont Monsieur le Président les remercie vivement.

Sous les applaudissements de l'Assemblée, M. A. Leroux remet alors les Prix des Amis de l'Université à MM. R. Baus, P. Dodinval, J. Michot, M. Richelle et C. Rutten qu'il félicite chaleureusement.

\* \* \*

M. A. Leroux propose alors à l'Assemblée de procéder à la réélection des membres sortants du Conseil d'administration.

Par acclamations, l'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de MM. R. Clémens et Severyns.

Monsieur le Président propose ensuite aux suffrages de l'Assemblée l'élection au Conseil d'administration de l'Association de MM. A. Albert, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. Dabin, Chargé de cours à l'Université; M. E. Deleihxe, docteur en médecine; E. Frenay, Professeur à l'Université; E. Masquelier, Administrateur-Délégué de la S. A. Métal-Autogène; E. Mersch, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; A. Wileur, Attaché à la Direction de Ménage et Jowa, assureurs.

M. A. Leroux souligne que M. L. Dabin exercera, en collaboration avec MM. R. Clémens et J. Dembour, les fonctions de Secrétaire du Conseil d'administration de l'Association.

L'Assemblée ratifie à l'unanimité ces propositions d'élections au Conseil.

M. A. Leroux félicite les nouveaux administrateurs de l'Association.

Monsieur le Président propose, sous les acclamations de l'Assemblée, l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté le Roi, Président d'Honneur de l'Association (1).

L'ordre du jour étant épuisé, M. A. Leroux remercie tous les membres de l'Association présents et lève la séance administrative qui, suivant une tradition bien établie, est suivie d'un porto.

### Prix des Amis de l'Université de Liège

En sa séance du 16 mars, le Conseil d'administration de notre Association a décerné cette année cinq prix de 7500 fr. à des membres du personnel scientifique de l'Université qui ont publié des travaux originaux au cours de l'année académique écoulée.

Le Prix des Amis de l'Université intitulé « Prix Comte de Lannoit » a été décerné à :

- M. P. Dodinval, assistant à la Faculté de Médecine, pour son ouvrage :  
« Répartition des groupes sanguins A, B, O et AB en Belgique ».

Les quatre autres Prix des Amis de l'Université ont été décerné à :

- M. R. Baus, assistant à la Faculté des Sciences appliquées, pour son ouvrage : « Contribution au calcul à la rupture du béton armé ».  
— M. J. Michot, chef de travaux à la Faculté des Sciences, pour son ouvrage : « Le massif complexe anorthosito-leuconoriphique de Haaland-Helleren et la palingénèse basique ».  
— M. M. Richelle, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage : « Aspects psychologiques de l'acculturation ».

---

(1) TEXTE DU TÉLÉGRAMME A SA MAJESTÉ DE ROI

« Réunis en Assemblée Générale, l'Association des Amis de l'Université de Liège prie Sa Majesté le Roi, son Président d'Honneur, de vouloir bien accepter l'hommage respectueux de leur indéfectible attachement. »

(s.) A. LEROUX,  
Président.

M. A. Molitor, Chef de Cabinet de Sa Majesté le Roi, a fait parvenir à M. A. Leroux, la réponse suivante :

« Le Roi sensible aux sentiments d'attachement que vous lui avez exprimés à l'occasion de l'Assemblée Générale de votre Association, me charge de vous transmettre ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses vifs remerciements. »

(s.) A. MOLITOR,  
Chef du Cabinet du Roi.

— M. C. Rutten, assistant à la Faculté de Philosophie et Lettres pour son ouvrage : « Les catégories du monde sensible dans les Ennéades de Plotin ».

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats.

Nous rappelons que, chaque année, l'Association des Amis de l'Université attribue un certain nombre de prix à des travaux publiés au cours de l'année académique écoulée.

En sa séance du 16 mars 1962, le Conseil d'administration de l'Association a décidé d'attribuer au concours ouvert pour l'année académique 1961-1962, cinq prix de l'Association dont le « Prix triennal Charles Hannocq », dotés d'un montant de 7500 fr chacun.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement du « Prix des Amis de l'Université » ainsi que du « Prix triennal Charles Hannocq ».

### 1. *Prix des Amis de l'Université* ».

« Sont admis à participer au Concours, les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire, les assistants, les agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

» Sont assimilés à ceux-ci les associés et aspirants du Fonds National de la Recherche Scientifique, qui poursuivent les recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

» Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association, pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

» Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

» Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

» Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours.

» L'un des prix portera le nom de Prix de Launoit et sera donné de préférence à un médecin ou à un pharmacien. »

### 2. *Prix triennal Charles Hannocq* ».

« Il est fondé sous la dénomination de Prix triennal Charles Hannocq, un prix qui sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire relatif à la Mécanique appliquée à l'Art de l'ingénieur, et ayant pour auteur un élève de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège ou un ingénieur diplômé par cette Faculté depuis cinq ans au plus (au moment de la remise de son mémoire) et membre de l'A. I. Lg.

» Le jury sera constitué de trois membres dont deux seront nommés par l'Association des Amis de l'Université de Liège et un par le Comité, scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège. »



Les mémoires seront rédigés en langue française; ils seront manuscrits ou imprimés, mais dans ce cas, ils ne peuvent pas avoir été publiés avant 1960. Ils seront adressés en trois exemplaires à Monsieur le Président des Amis de l'Université de Liège au plus tard le 15 octobre 1962.

### Un annuaire général des Anciens de l'Université de Liège

Comme on aura pu le lire dans notre rapport d'activités, l'Association sera en mesure d'éditer, dans le courant de la prochaine année académique, un *Annuaire général des Anciens de l'Université de Liège*.

Cet *Annuaire* comportera six parties, à savoir : un avant-propos, une notice historique et descriptive de l'Université de Liège, une notice sur notre Association, une notice sur les Associations d'Anciens, un mode d'emploi et les trois classements sous lesquels seront repris tous les Anciens de notre *Alma Mater*.

Un *premier classement* reprendra, dans l'ordre alphabétique, les Anciens connus de notre Secrétaire et, outre le nom, le prénom et l'adresse de chaque Ancien, figurera le ou les grades académiques dont il est le titulaire ainsi que l'année au cours de laquelle ce ou ces grades académiques ont été obtenus.

Quand des Anciens exercent une profession libérale, celle-ci sera indiquée.

Un ou plusieurs numéros renverront à la liste alphabétique des institutions, organismes et entreprises où figurent des Anciens.

La qualité de membre de l'Association des Amis sera indiquée par un signe conventionnel.

Un *second classement* reprendra, dans l'ordre alphabétique, les institutions, organismes et entreprises où figurent des Anciens étudiants de l'Université de Liège. Une numérotation matricule sera attribuée à ce classement. Sous la dénomination et l'adresse des institutions, organismes ou entreprises, seront indiqués, dans l'ordre alphabétique, les noms, prénoms ainsi que les fonctions exercées par les Anciens.

Un *troisième classement* regroupera les Anciens suivant un critère géographique. Les Anciens habitant la Belgique seront groupés par communes, celles-ci étant rangées à l'intérieur des provinces. Les anciens qui habitent l'étranger seront groupés par pays rangés dans les cinq parties du monde.

On comprendra aisément que la réalisation de pareil annuaire demandera la collaboration de tous les anciens étudiants de notre *Alma Mater* ainsi que celle de toutes les Associations d'Anciens qui les regroupent.

Que les Anciens qui ne recevraient pas prochainement un dépliant contenant notamment un formulaire à remplir et à renvoyer à notre Secrétariat, se fassent connaître de nous.

Dès parution, l'*Annuaire général de l'Université de Liège* sera expédié gracieusement à tous nos membres effectifs (cotisation annuelle, 100 fr. minimum à verser au C. C. P. 1507.13 de l'Association). Il pourra également être acquis contre un remboursement de la somme de 150 fr. (prix de l'*Annuaire*) augmentée des frais d'expédition.

## La Vie universitaire à Liège

In memoriam : Paul Desaive

Alors que notre Faculté de Médecine croyait avoir déjà payé un trop large tribut à la Mort, voici qu'elle subit à nouveau une douloureuse perte et cette fois c'est un éminent cancérologue qui nous est enlevé brutalement, à peine âgé de 58 ans et à l'apogée de sa carrière.

C'est pour moi un triste privilège d'avoir aujourd'hui à rendre un dernier hommage à Paul Desaive, quatre ans après l'avoir fait pour Jean Firket, tous deux d'excellents amis et Directeurs de notre Centre Anticancéreux.

Je connaissais Paul Desaive depuis plus de trente ans. Brillant élément, il séduisait non seulement par sa compétence dans des domaines variés mais aussi par le charme de sa personnalité.

Docteur en médecine de notre Université à 23 ans, il avait acquis une large formation dans de nombreuses disciplines. Aide-préparateur d'Embryologie du Professeur Julin puis Assistant d'Histologie et Embryologie du Professeur de Winiwarter, il avait manifesté très tôt le goût de la recherche scientifique. Il avait aussi tenu à se perfectionner en mathématiques et en chimie; il était en effet candidat en Sciences chimiques.

C'est tout d'abord à l'Hôpital d'Ougrée-Marihaye qu'il s'est initié à la Chirurgie avec Louis Christophe puis à l'Hôpital de Bavière sous la direction de Louis Delrez qui a non seulement formé une pléiade de chirurgiens distingués mais a profondément marqué de son empreinte la formation de nombreux étudiants en médecine.

Agrégé de l'Enseignement Supérieur en 1940, associé du Fonds National de la Recherche Scientifique, Paul Desaive fut agrégé de Clinique Chirurgicale et chef de travaux de Radiothérapie de 1942 à 1945 puis il fut successivement chargé de l'enseignement de la Pathologie chirurgicale générale, de la Radiothérapie et enfin d'une partie de la Radiobiologie dans le cadre du Centre Interfacultaire des Sciences Nucléaires. Professeur extraordinaire à notre Faculté, notre éminent Collègue avait été élu Membre correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique en 1956.

Il avait effectué des séjours d'études à l'Institut du Radium de l'Université de Paris sous la conduite des Professeurs Regaud et Lacassagne, puis, plus tard, aux Etats-Unis. Lauréat de plusieurs prix, il était membre de nombreuses sociétés ou œuvres et était titulaire de distinctions honorifiques belges et françaises. Non seulement il fit son devoir de chirurgien en 1940 mais aussi il se signala par son activité dans l'Armée Secrète pendant la guerre.

Doué d'un ensemble rare de qualités éminentes, il possédait ce don précieux qu'est le « sens clinique ». A la fois chirurgien et radiothérapeute, il s'est consacré particulièrement à l'étude et au traitement du cancer, cette discipline fascinante et épuisante à laquelle il consacrait tous ses efforts, ce domaine où, malgré tous les progrès réalisés, il reste tant à faire et que, dans sa remarquable et émouvante leçon inaugurale de son Cours de Cancérologie Clinique, il disait, il y a moins d'un an, que « le cancer est semblable à un de ces continents dont les géographes du XVII<sup>e</sup> siècle coloriaient avec art les contours sinueux mais laissaient en blanc le centre mystérieux et vierge. »

Mais ce chercheur et clinicien de valeur faisait preuve d'une activité véritablement inlassable. C'est souvent très tard dans la nuit, après une journée fatigante à l'Hôpital de Bavière ou à la Clinique de Seraing, qu'il mettait au point ses recherches et rédigeait ses notes. Je me souviendrai toujours avec émotion des séances de travail et des conversations amicales qui nous réunissaient parfois jusqu'à bien tard avec Jean Firket, et j'ai eu alors l'occasion de l'apprécier mieux encore.

Paul Desaiève a aussi le grand mérite d'avoir fait de son Service de Cancérologie, avec l'aide de plusieurs institutions, un des plus modernes et des mieux équipés d'Europe.

Mais à toutes ces qualités scientifiques, il alliait d'autres qualités de cœur et d'esprit et malgré ses occupations nombreuses et variées, il trouvait le temps de s'intéresser à la musique, à la littérature, à la peinture et aux sports.

Sincèrement bon et généreux, d'une gentillesse jamais en défaut, toujours enthousiaste, il était remarquablement humain et sensible. Avec les malades, non seulement il faisait preuve d'une rare compétence et d'un dévouement infatigable, mais sa douceur et sa délicatesse savaient aussi leur inspirer confiance dans l'avenir et les reconforter même dans les cas les plus graves.

Les Etudiants perdent aussi à la fois un brillant professeur et un maître indulgent, et un de leurs meilleurs défenseurs.

La disparition brutale de Paul Desaiève laisse un vide tragique parmi nos confrères et nos collègues et nous prive d'un des meilleurs oncologues de Belgique. Beaucoup d'entre nous perdent un de leurs amis les plus sincères. La qualité de sa personnalité et la multiplicité de ses activités donnent la mesure de la perte que nous éprouvons.

Nous partageons la profonde douleur de Madame Desaiève qui le comprenait si bien, et de leurs enfants dont il était légitimement si fier et pour lesquels il était un père affectueux et compréhensif.

Au nom de tous ses malades, élèves, collaborateurs, Amis et Collègues, je lui adresse un ultime témoignage de notre profond attachement.

M. CHÈVREMONT,  
Professeur à l'Université.

### Inauguration de la Maison Internationale de l'Université

C'est le 17 février qu'a eu lieu l'inauguration de la Maison Internationale de l'Université, en présence des autorités académiques, de la Province de la Ville et des représentants du corps consulaire.

Cette Maison Internationale située rue Forgeur, a été ouverte dès la rentrée académique. Elle comprend un club house avec cafétaria, salles de réunion, salle de télévision, salle de réception ainsi que deux chambres de transit.

C'est dans cette Maison Internationale que sont désormais accueillis les étudiants étrangers de notre *Alma Mater* qui y prendront contact avec la vie liégeoise et y noueront des relations amicales avec les étudiants belges.

La direction de la Maison a été confiée à un universitaire, M. P. Libion, docteur en droit, qui a pour mission, à côté de la gestion journalière de la Maison, d'aider les Autorités académiques à étudier et à mettre en œuvre tous les moyens susceptibles d'accroître le nombre des étudiants étrangers à Liège et d'améliorer sous tous les angles, leurs conditions de séjour chez nous.

C'est Monsieur le Recteur qui a procédé à l'inauguration de la Maison Internationale et au cours de cette manifestation il a prononcé une allocution dont nous reproduisons ci-dessus le texte en guise de présentation de ce nouveau Service universitaire qui permet d'amplifier le rôle prépondérant que joue notre *Alma Mater* dans le développement des relations extérieures de notre pays.

« Mesdames, Messieurs,

Nous voici aujourd'hui dans le plus récent de nos services universitaires, spécialement dédié aux étudiants étrangers.

Ceux-ci sont actuellement 430; leur nombre s'accroît d'année en année. Nous nous en réjouissons.

Leur présence, en effet, est un signe précieux du rayonnement scientifique de notre *Alma Mater*.

Sensibles à cette confiance, nous entendons y répondre en complétant les moyens que nous avons jusqu'ici de donner aux étrangers cette formation qui, dans leur pays, doit leur assurer un avenir large et fécond, Dépayés, pour la plupart, lors de leur arrivée chez nous, ces étudiants, plus que les autres, ont besoin d'être informés, conduits, entourés.

Les complexités résultant de la langue, de notre mentalité, de notre mode de vie, de nos méthodes d'enseignement sont réelles. L'Université a conscience de ces difficultés d'intégration.

La Maison que nous inaugurons aujourd'hui va tenter de les résoudre dans un cadre accueillant qui doit être un foyer largement ouvert aux amitiés, aux courants d'idées, dans un climat de souriante confiance.

Mais la mission de cette Maison doit encore aller au-delà.

Leurs études terminées, il convient que les étrangers restent aussi nos amis. Les liens culturels et affectifs qui se seront tissés entre l'Université et l'étudiant, la Maison Internationale aura le devoir de les entretenir par

un contact constant. Il faut que les étrangers diplômés continuent à faire de notre communauté spirituelle, si largement ouverte à toutes les idées, à toutes les philosophies, à toutes les religions également respectées et qu'ils deviennent, de ce fait, en quelque sorte, les ambassadeurs de notre *Alma Mater*.

Par ces contacts entretenus, cette communauté est non seulement profitable à ceux qui exerceront ailleurs leur profession, mais aussi à notre pays, par les relations culturelles, sociales, économiques qui ne manqueront pas de se développer.

La sincérité de ces relations sera en outre un élément de paix; ainsi, l'Université apportera sa contribution à la compréhension réciproque des peuples, et elle le fera sur un plan dont l'efficacité sera d'autant plus grande qu'elle s'effectuera par le rayonnement de ceux qui sont appelés aux postes les plus élevés de la hiérarchie sociale.

Et c'est parce que nous avons été conscients de l'importance de tous ces problèmes que la commission Administrative du Patrimoine de notre Université a décidé de créer la Maison Internationale en laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Modeste dans ses dimensions, elle constituera une préfiguration d'un ensemble plus vaste qui sera érigé au Sart-Tilman au fur et à mesure de la reconstruction de notre *Alma Mater*.

Nous avons appelé à la direction de cette Maison un universitaire de qualité : M. Libion, docteur en droit. L'initiative dont il a jusqu'à présent fait preuve, jointe aux qualités qu'il a développées dans ses fonctions antérieures, nous font bien augurer de la réussite de sa mission.

Mesdames, Messieurs,

C'est en vous remerciant de votre présence ici aujourd'hui que je déclare officiellement ouverte la Maison Internationale de l'Université de Liège. »

En se faisant l'interprète des étudiants étrangers, M. J. C. Le Cavelier, étudiant libanais en Sciences politiques et sociales prononça alors l'allocution suivante :

« Monsieur le Recteur,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis ému de prendre cet après-midi la parole au nom du comité des étudiants de la Maison Internationale et de tous mes camarades étrangers, pour exprimer à Monsieur le Recteur et à l'Université nos remerciements les plus vifs d'avoir conçu et réalisé ce projet de Maison Internationale.

Nous en connaissons les objectifs; Monsieur le Recteur vient de les rappeler et je ne m'étendrai donc pas sur ce point.

Mais je veux exprimer la joie profonde de l'étudiant étranger qui, débarquant à Liège de son lointain pays, trouvera à la Maison Internationale un accueil enthousiaste. Dès le premier jour, il pourra recevoir, du Directeur de la Maison, conseils et renseignements pratiques sur l'Université, la vie à Liège, les formalités d'inscription, la

recherche d'un logement, que sais-je encore. Mais surtout, il aura la chance de rencontrer ses compatriotes, de trouver des journeaux de son pays, et de nouer des contacts amicaux avec d'autres étudiants, dans un foyer agréable, mêlé de sympathique et hospitalier caractère liégeois, qui lui rappelle son « chez soi » et lui donne un sentiment de sécurité en face de la vie nouvelle qui l'attend, en face de ce qu'il appréhende le plus : l'Université, les cours, les examens.

Je tiens à souligner également deux réalisations récentes de la Maison Internationale qui sont de nature à favoriser la réussite de ces objectifs : d'abord, l'organisation de « soirées nationales » où chaque association, tour à tour, présente son pays par un film, des danses folkloriques et — ce qui ne gâte rien — des spécialités culinaires, à tous les étudiants réunis dans la plus franche camaraderie.

Ensuite, le bulletin *Les Nouvelles de la Maison* qui relate les activités passées et futures, les us et coutumes des différents pays et propose, dans l'agenda du mois, un éventail choisi d'activités culturelles à Liège, favorisant ainsi une meilleure connaissance de nos pays respectifs en même temps qu'un contact avec la ville qui nous accueille.

Je terminerai, Mesdames et Messieurs, en remerciant, une fois encore, Monsieur le Recteur au nom de tous mes camarades et en souhaitant bonne réussite à la Maison Internationale. »

Monsieur le Recteur convia alors les personnes présentes à visiter les locaux de la Maison Internationale et ensuite il offrit une réception.

## TABLE DES MATIERES

	Pages
EDITORIAL.....	1
Perspectives d'avenir de la Géographie humaine et économique à l'Université de Liège, par M. O. TULIPPE, professeur à l'Université .....	3

### Les Carrières Universitaires

A propos des Sciences nucléaires, par M. G. Guében, professeur à l'Université .....	41
---	----

### La Vie de notre Association

L'Assemblée générale de 1962 .....	43
Prix des Amis de l'Université de Liège .....	53
Un Annuaire général des Anciens de l'Université de Liège .....	55

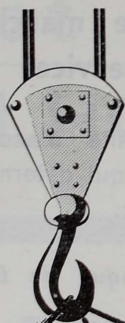
### La Vie universitaire à Liège

In mémoriam : Paul Desaive .....	56
Inauguration de la Maison Internationale de l'Université .....	58

TABLE III  
[Faint, illegible text follows, likely a table or list of items]



# Chefs d'entreprises



Vous cherchez avec raison le  
**RENDEMENT  
OPTIMUM**

en faisant vôtres les progrès de la  
technique.

Une heureuse politique sociale peut également vous aider à atteindre ce but.

Vous pourrez vous entourer d'un personnel d'autant plus fidèle que vous lui procurerez les avantages de

**l'Assurance de Groupe A.G.:**

- \* un substantiel complément de pension
- \* un capital appréciable en cas de décès avant l'âge de la retraite
- \* des participations gratuites aux bénéficiaires.

Documentez-vous sans tarder. C'est un conseil des **A.G.**



**C<sup>o</sup> BELGE D'ASSURANCES GENERALES SUR LA VIE**

14, rue de la Fiancée - BRUXELLES 1 - Téléphone : 18.60.10 ( 38 l. )

**Une banque  
ne vend pas de marchandise  
mais rend des services**

Leur qualité et leur facilité d'accès sont les seuls éléments qui déterminent la préférence du public.

*C'est le souci de la Banque de Bruxelles*

de perfectionner sans cesse la gamme très étendue des services qu'elle met à la disposition de sa clientèle et d'accroître, pour sa facilité, un réseau qui compte déjà 600 Succursales et Agences.

Rapidement elle est devenue la banque la plus répandue dans le pays.

Pour vos affaires...

Comme des centaines de milliers de personnes et d'entreprises, faites confiance à la

**BANQUE**  
DE  
**BRUXELLES**

Siège de Liège : Rue Georges Clemenceau, 5



# FORET

---

## et

---

# LHOEST

---

TÉLÉPHONES :

(019) 540.20  
et (019) 542.48

Entreprises  
générales  
de  
Travaux  
publics  
et  
privés à  
**BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre du  
" HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL "

# New York, vol direct en Jet !

2 fois par jour, avec le Jet Douglas DC-8 intercontinental ! (\*)

La KLM dessert-elle beaucoup  
de villes en Amérique ?



Houston, Montréal, Mexico...  
toutes les grandes cités !

Vols de jour et de nuit ?



A votre convenance !  
Même en Première  
et en « Economy Class ».

Rapide ?



Arrivée :  
2 heures après l'heure locale du départ !

Paisible ?



Idéalement ! Pas de bruit... pas de vibrations !

Confortable ?



Des fauteuils  
magnifiques,  
spacieux, réglables !

Et le service personnel KLM !



Il y a cela aussi !  
Voyagez donc  
par KLM !



(\*) Départ d'Amsterdam

*La tôle à revêtement plastique*

**skinplate**

*allie la rigidité du métal  
à la beauté décorative du plastique*

**PHENIX WORKS S.A. FLÉMALLE-HAUTE**

LIBRAIRIE

## Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1828

11, Place du XX Août, 11

LIÈGE

Té16 23.27.76



Recherches bibliographiques  
Correspondants à l'étranger  
Fourniture rapide et soignée  
de toute commande



### Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS

● A PRIX MARQUÉS ●

Dragages - Concassages  
Matériaux

## Henri BROCK et ses Fils

44, Rue R. Geenen, BRESSOUX

Té1. 43.57.95 (5 lignes)

Dépôts à :

LIÈGE : quai de la Batte. Tél. 23.01.01  
MONSIN. Darse Nord.

Tél. 64.22.15

NAMUR : 36, av. Albert 1<sup>er</sup>

BRUXELLES : 1, q. des Steamers  
Tél. 26.45.37 — 27.19.61

Produits en béton léger autoclavé  
**DUROX**

Béton préparé : **READY-MIX**

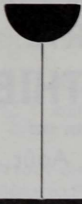
*multi respirer*

**Des millions**  
de chasseurs utilisent  
les célèbres armes de chasse  
F. N. - Browning  
fabriquées en Belgique  
par les usines F. N.

**Des millions**  
de soldats sont équipés  
d'armes et de véhicules  
produits par  
les mêmes usines

ARMES ET MUNITIONS  
ARTILLERIE  
CAMIONS, TRACTEURS  
TROLLEYBUS  
VEHICULES SPÉCIAUX  
MOTEURS D'AVIONS  
MOTOCYCLES  
MATÉRIEL AGRICOLE  
MÉCANIQUE NUCLÉAIRE  
FONDERIE

**FABRIQUE NATIONALE  
D'ARMES DE GUERRE S. A. HERSTAL-BELGIOUE**



S. A.  
ENTREPRISES  
GÉNÉRALES

---

**Louis  
DUCHENE**

---


**STRÉE**  

---

**HUY**

ENTREPRISES  
GÉNÉRALES DE TRAVAUX  
PUBLICS & PRIVÉS

ÉTUDES ET TRAVAUX  
D'ÉLECTRIFICATION  
3000 & 25000 V.

- 
- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
  - ▶ Agréation en classe 8.

**3** Adresses à  
**LIÈGE-CENTRE**  
(Coin du Pont d'Avroy)

- ★ *“Le Grand Hôtel des Boulevards,, S.A.*  
Premier ordre  
Salles et Salons pour Noces et Banquets  
Téléphone international dans chaque chambre
- ★ **LE RESTAURANT** *“Le Chapon Fin,,*  
Le premier de la place
- ★ **LA TAVERNE** *“The Canadian,,*  
Jolie **TERRASSE** chauffée

**LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉLITE INDUSTRIELLE DU PAYS**

## **BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE**

Successeur de René DENIS & Cie



Toutes les opérations de Banque



Tél. 32.19.37 - 23.76.69  
(2 lignes)

**14, Place du Roi Albert**

*MEUBLES MÉTALLIQUES*

# **METALCUB** \* \* \* \*

118, rue de Tilleur, 118  
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~



**POUR  
VOS  
TRANSPORTS  
CONTINUS  
EN SACS  
ET EN VRAC**

*...un service impeccable!*

*Bien plus que des « vendeurs »  
de transporteurs pour charbonnages,  
nous sommes des techniciens  
dont le premier souci est de vous servir.*

*Etudiant votre problème comme s'il était nôtre,  
nous le réaliserons avec la main-d'œuvre spécialisée  
et le matériel ultra-moderne  
qui mettent les "Ateliers de l'Est"  
au premier rang des entreprises similaires en Belgique.*

*Le service d'entretien et de dépannage "Est"  
sera chez vous au premier appel.*

**ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET CHAUDRONNERIE DE**

**L'EST**

212, RUE DU CHATELET  
MARCHIENNE-AU-PONT  
TÉLÉPHONE : 07 / 36 00 93





# FRANKI

des millions de pieux  
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

# BANQUE DUBOIS

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 41, LIÈGE

Société Anonyme

MAISON FONDÉE EN 1778

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de dépôts à terme  
Dépôts de titres à découvert  
Opérations documentaires  
Monnaies étrangères  
Chèques de voyage  
Galerie de coffres-forts

## BUREAU D'ÉTUDES INDUSTRIELLES F. COURTOY S.A.

Rue des Colonies, 43, BRUXELLES 1 - Tél. 12.16.38 - 12.30.85(10 lignes)

### INGÉNIEUR-CONSEIL INDÉPENDANT

ÉLECTRICITÉ  
MÉCANIQUE  
THERMIQUE  
GÉNIE CIVIL



ORGANISATION  
EXPERTISES  
CONTROLES  
RÉCEPTIONS

### ÉTUDES, PROJETS ET SURVEILLANCE D'EXÉCUTION

Centrales électriques - Réseaux de transport - Sous-stations - Électrification  
- Routes et ponts - Bâtiments industriels et administratifs divers -  
Production et utilisation de vapeur - Conditionnement de l'air - Ventilation  
- Matériel d'exploitation - Installations de manutention diverses -

## TOUT MATÉRIEL POUR LE BUREAU

Meubles METALLIQUES

Meubles en BOIS

Salles d'exposition :

LIEGE

12, place St-Jacques,  
28, rue de la Province

HUWA - Classeurs à fiches  
visibles. Répertoires rapides  
(toutes capacités).

DAZOR - Lampes de bureau -  
lampes à usages profession-  
nels : dessinateurs - labora-  
toires - lampes pour examens  
médicaux, etc... etc..

EVEREST - Machines à écrire  
et à calculer.  
Toutes machines de bureau.

**s. a. TECHNICOLUX**

Siège administratif :

12, Place St-Jacques, LIEGE  
Tél. 23.33.91

MATERIEL DE QUALITE

**CALORIFUGES - FRIGORIFUGES**

**Maison Victor NIZET**

SUCCRS GASTON NIZET ET JOS. FONTAINE, INGÉNIEURS

JEMEPPE-Liége - Tél. : Liège 33.86.17 et 33.97.16

Délégué Gaston NIZET, Ingénieur A. I. Lg 1923

**Entreprise  
de tous  
Travaux d'isolation  
thermique,  
frigorigique  
et acoustique**

Quate de verre en bourre, matelas, bourrelets,  
coquilles - Magnésie 85 % Newalls - Liège  
aggloméré - Farine fossile - Laine minérale -  
Amiante - Soie de verre - Briques diatomites,  
etc...

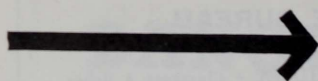
Revêtement de chaudières, tuyauteries et  
appareils à vapeur.

Isolation de caves de brasseries, frigorigères,  
abattoirs, etc...

Isolation système « Scorilaine » breveté, à  
base de laine de laitier.

Tous les revêtements  
contre le rayonnement  
de la chaleur, du froid  
et du son.

Filiale à CROIX-LILLE  
(Nord - France)



le grand magasin  
d'une grande ville



# VIEILLE-MONTAGNE

ANGLEUR (Liège)

ZINC

PLOMB

sous toutes leurs formes

Cd - Ag - Hg - Bi - Tl - As

BLANCS DE ZINC ★ POUSSIÈRE DE ZINC

SULFATE DE CUIVRE ★ SULFATE THALLEUX

ACIDE SULFURIQUE ★ ARSÉNIATE DE CHAUX

*PRODUITS SPÉCIAUX DE QUALITÉ ÉLECTRONIQUE*

**GERMANIUM - SILICIUM**

**MÉTAUX HYPERPURS**

Pour tous renseignements s'adresser à la

Direction générale : ANGLEUR

Tél. : Liège 65.38.00 - Telex : Liège n° 256

S  
E  
N

## Ets Francis LAURENTY

12, Quai Churchill, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

### Service Électro-Mécanique de nettoyage

- ✘ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✘ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✘ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✘ Dépoussiérage
- ✘ Grand nettoyage
- ✘ Blanchiment et peinture
- ✘ Désinsectisation
- ✘ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

LIBRAIRIE  
**PAUL GOTHIER**

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

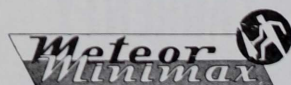
**Organisation de Ventes Publiques**

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

*une  
Eau de classe  
pour une  
Clientèle d'élite*

**CHEVRON**

*l'Eau indiscutable*



**EXTINCTEURS D'INCENDIE**

DE TOUS TYPES

DE TOUTES  
CAPACITÉS

POUR TOUS GENRES  
DE RISQUES



151, RUE DE STALLE, 151  
**UCCLE - BRUXELLES**

Tél. 43.01-60 10 l.

**1747**

date de fondation de la  
BANQUE

**NAGELMACKERS**

**FILS & Cie**

La plus ancienne du pays  
Une des plus anciennes  
du monde

BRUXELLES LIÈGE

12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains



Soirées en famille et réunions d'amis !

**Jupiler urtyp** MALZ LAGER BIER

demandez à votre épicier le petit panier de 4 bouteilles  
- tellement pratique !

C'EST UNE BIÈRE SIGNÉE PIEDBOËUF

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

**AD. WESMAEL - CHARLIER**

(S. A.)

NAMUR (BELGIQUE)

Téléphone 201.48

*Catalogue gratuit sur demande.*



**Sidérurgie**  
**Construction**  
**mécanique**  
**Construction**  
**métallique**  
**Chantier**  
**naval**



**COCKERILL- OUGREE**

**SERAING ( Belgique )**



# MENAGE of IOWA

J. IOWA Book

Richard's Concoction

1924

1924

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

W. J. IOWA

1924

1924

1924

1924

W. J. IOWA

1924

W. J. IOWA

## L'homme heureux n'a pas d'histoire...



Si vous avez des actions et des obligations, que devez-vous faire ? Détacher et encaisser les coupons aux échéances, procéder à des échanges et autres régularisations, vérifier le tirage des emprunts, vous tenir au courant de toutes les informations de presse, ou par voie d'affiches, qui les concernent.

Ces besognes vous prennent du temps ; la perte ou le vol guettent vos valeurs pendant leur transport. Si vous les conservez à domicile, vous les exposez aux risques d'incendie, de détournement et de cambriolage.

De plus, un moment d'inattention peut vous occasionner des surprises désagréables ! Plus de 100 millions, qui auraient fait leur bonheur immédiat, n'ont pas encore été réclamés par les gagnants d'emprunts à lots. Chaque année, des sommes importantes se perdent en coupons périmés, en droits de souscription non exercés dans les délais voulus.

Évitez-vous tous soucis et gagnez un temps précieux en confiant, en toute discrétion, la garde de vos titres à l'agence la plus proche de la

**Banque de la Société Générale de Belgique**